

2025



# Étude nationale maraudes

EN PARTENARIAT AVEC :



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité



## → TABLE DES MATIÈRES

|                                                                       |           |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| → <b>Propos introductifs</b> .....                                    | <b>3</b>  |
| → <b>Méthodologie</b> .....                                           | <b>5</b>  |
| → <b>Portrait du territoire de Nice</b> .....                         | <b>8</b>  |
| Fiche d'identité - Territoire de Nice.....                            | 8         |
| Présentation du territoire.....                                       | 9         |
| Présentation du Samu Social de jour de Nice.....                      | 10        |
| Activité du Samu Social.....                                          | 12        |
| En maraude avec le Samu Social de jour de La Mut'.....                | 16        |
| → <b>Portrait du territoire de Mâcon</b> .....                        | <b>17</b> |
| Fiche d'identité - Territoire de Mâcon.....                           | 17        |
| Présentation du territoire.....                                       | 18        |
| Présentation du Samu Social de Mâcon.....                             | 19        |
| Activité du Samu Social.....                                          | 21        |
| En maraude avec la Croix-Rouge française.....                         | 23        |
| → <b>Portrait du territoire de Saint-Brieuc</b> .....                 | <b>24</b> |
| Fiche d'identité - Territoire de Saint-Brieuc.....                    | 24        |
| Présentation du territoire.....                                       | 25        |
| Présentation du Samu Social de Saint Brieuc.....                      | 26        |
| Activité du Samu Social.....                                          | 27        |
| En maraude avec Adaléa.....                                           | 30        |
| → <b>Portrait du territoire du Bois de Vincennes</b> .....            | <b>31</b> |
| Présentation du territoire.....                                       | 31        |
| Présentation de la maraude Emmaüs Solidarité - Bois de Vincennes..... | 32        |
| Activité de la maraude.....                                           | 36        |
| Une maraude avec la maraude Bois de Vincennes.....                    | 38        |
| → <b>Portrait du territoire de Caen</b> .....                         | <b>40</b> |
| Fiche d'identité - Territoire de Caen.....                            | 40        |
| Présentation du territoire.....                                       | 41        |
| Présentation du Samu Social de Caen.....                              | 42        |
| Activité du Samu Social.....                                          | 44        |
| En maraude avec Acséa.....                                            | 47        |
| → <b>Annexes</b> .....                                                | <b>49</b> |
| Glossaire.....                                                        | 49        |
| Remerciements.....                                                    | 51        |



## → PROPOS INTRODUCTIFS



L'**Étude nationale Maraude (ENM)** est une enquête conduite à l'échelle nationale par la Fédération nationale des Samu Sociaux (FNSS). Elle vise à produire des éléments de connaissances relatifs aux territoires d'intervention et aux publics rencontrés – ainsi que les spécificités de leurs situations – tout en objectivant l'activité des Samu sociaux et des équipes de maraude.

Elle a pour objet de :

- décrire le profil des personnes rencontrées par les maraudes,
- mettre en valeur les **pratiques professionnelles**,
- identifier les **besoins non couverts** et les difficultés rencontrées sur le terrain,
- objectiver l'**utilité sociale des maraudes**, notamment en matière de lutte contre le non-recours,
- nourrir le **plaidoyer** et éclairer les **politiques publiques** (État, collectivités, etc.),
- **favoriser les échanges** entre les Samu Sociaux et les maraudes.

### + Qu'est-ce qu'un Samu Social ?

Le Samu Social est né en 1993, à Paris, à l'initiative du docteur Xavier Emmanuelli, de la volonté de répondre à l'exclusion des personnes vivant à la rue et ne sollicitant plus les dispositifs existants. Des Samu Sociaux se sont alors développés dans de nombreuses villes de France. Les Samu Sociaux et les maraudes sont des acteurs centraux du dispositif de la veille sociale, 1er maillon du service public de la rue au logement. Leur action vise à résorber le sans-abrisme et, dans cette perspective, l'accès des personnes sans abri aux droits fondamentaux (dont l'hébergement et le logement).

La mission des équipes est d'aller à la rencontre des personnes sans abri présentes sur l'espace public, sans condition et ni critère, pour favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun. Il ne s'agit pas de distribuer mais d'œuvrer, via des orientations, des médiations, des accompagnements, à ce que les personnes accèdent aux structures (accès aux droits, hébergement/logement, santé, alimentation...) dont elles ont besoin et auxquelles elles peuvent prétendre. Les équipes agissent en lien direct avec le numéro 115/ SIAO ainsi que l'ensemble des structures de droit commun. La composition de l'équipe (professionnel-le-s / bénévoles, soignant-e-s ou non) détermine très largement le contenu des interventions.

Les maraudes et Samu Sociaux participent à la lutte contre le non-recours pour éviter qu'une personne ne perçoive pas une aide ou une prestation alors qu'elle remplit toutes les conditions pour en bénéficier.



## → Pourquoi des portraits de territoire ?

Les éditions de l'ENM antérieures à 2023 reposaient sur une **approche majoritairement quantitative**, notamment sous la forme d'enquêtes flash. Les participant-e-s renseignaient, le même jour, une fiche commune comportant une quinzaine d'indicateurs partagés, permettant d'obtenir une photographie de la situation à un moment donné. Si ces outils ont permis de produire des premiers éléments de cadrage national, ils ont également montré certaines **limites méthodologiques**.

Tout d'abord, la collecte d'indicateurs homogènes s'est révélée complexe, en raison de moyens, d'organisations et de modalités d'intervention très hétérogènes selon les structures. Ensuite, le nombre de participant-e-s ne permettait pas d'atteindre une vision exhaustive du travail de maraude à l'échelle nationale. Enfin, d'autres travaux quantitatifs d'ampleur nationale sont en cours ou récemment réalisés, notamment une étude de l'INSEE, dont les résultats seront prochainement publiés. Ces données viendront utilement compléter et éclairer les enseignements de l'ENM.

Face à ces constats, la FNSS a fait le choix d'une **évolution méthodologique**, en développant des **portraits de territoire**, dans une approche qualitative, s'appuyant sur les **données locales existantes**.

Là où une approche globale peut parfois **diluer certaines problématiques**, les portraits de territoire permettent au contraire de **mettre le focus sur des contextes très spécifiques**, afin d'enrichir la réflexion collective et les pratiques professionnelles.

Cette démarche constitue une **première tentative**, appelée à être **poursuivie, développée et améliorée**, offrant une meilleure prise en compte des **singularités territoriales**.





## → MÉTHODOLOGIE

### → Chaque portrait de territoire repose sur :

- plusieurs **entretiens** avec les équipes (chef-fe de service, professionnel-le-s),
- des **entretiens avec des partenaires** du territoire,
- un entretien avec le **SIAO**, autant que possible
- la **lecture de documents ressources** (rapports d'activité des Samu sociaux et des partenaires, documents institutionnels),
- une **maraude d'observation**,
- une **relecture croisée**, à la fois interne à la FNSS et avec les structures partenaires.

**La collecte de données quantitatives a mis en évidence des contextes d'observation très hétérogènes selon les territoires étudiés.**

### → Elle révèle notamment :

- l'existence de données et d'indicateurs spécifiques à chaque équipe, rendant les comparaisons directes limitées ;
- des moyens et des niveaux de structuration variables des organisations et des SIAO, certains étant en cours de réorganisation – comme le SIAO de Nice, fusionné en septembre 2025 et ne disposant pas encore de données consolidées – tandis que d'autres ont produit des analyses spécifiques, notamment sur les publics rencontrés en période hivernale (SIAO 71) ;
- la présence inégale d'outils d'observation territoriaux, tels que la Nuit de la solidarité, qui ne sont pas systématiquement déployés ni toujours accessibles aux acteurs de terrain.

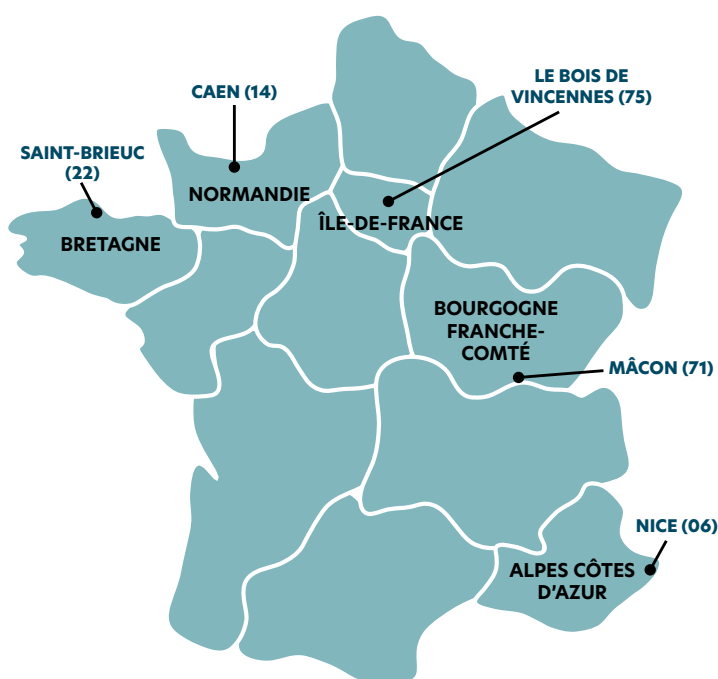
### → Pourquoi ces choix de territoires ?

Les territoires retenus pour l'édition 2025 de l'étude ont été sélectionnés afin de refléter **la diversité de contextes** géographiques.

Cinq régions distinctes sont ainsi représentées, avec des villes de tailles variées et des configurations d'équipes hétérogènes, permettant de rendre compte de la pluralité des organisations et des réalités locales.

Ces choix ont également été guidés par la **volonté et la réactivité d'adhérents** souhaitant et pouvant s'inscrire dans cette démarche pilote, ainsi que leur disponibilité.

### LES 5 TERRITOIRES OBSERVÉS DANS LE CADRE DE CETTE ÉTUDE SONT





## → Quelles spécificités observées ?

Les maraudes / Samu Sociaux rencontrés sont portés par **des structures très diverses** sur chaque territoire. Les cinq maraudes étudiées présentent toutes de **fortes spécificités**, en termes de composition d'équipe :

- une équipe en **binôme soignant·e / travailleur·euse social·e** à Saint-Brieuc - Adaléa ;
- une équipe en **trinôme soignant·e / travailleur·euse social·e / psychologue** à Saint-Brieuc - Adaléa ;
- plusieurs équipes à dominante **sociale**, avec des partenariats extérieurs mobilisant des Infirmier·ère·s Diplômé·e·s d'Etat (IDE) à Saint-Brieuc - Adaléa ;
- une équipe **mixte salarié·e·s / bénévoles** à Saint-Brieuc - Adaléa.

Certaines équipes interviennent exclusivement en journée, d'autres uniquement la nuit. Une équipe intervient à la fois le jour et la nuit.

Ces différences constituent une richesse pour l'analyse et nourrissent la réflexion sur la **pluralité des modèles de maraude**.

## → Un socle de pratiques partagé aux déclinaisons territoriales différenciées

La présente étude donne à voir l'existence d'un socle commun de pratiques professionnelles, dont les modalités de mise en œuvre varient d'un territoire à l'autre, en fonction de leur histoire, de leur organisation et des dynamiques locales.

L'ensemble des équipes partage **une mobilisation forte auprès de personnes qui ne sollicitent plus les dispositifs (personnes dites « en non-recours »)**. L'aller-vers constitue un socle commun, reposant sur la volonté d'aller à la rencontre de celles et ceux qui **ne demandent plus rien ou ne sont plus en capacité de formuler une demande**.

L'étude met en évidence que **ce socle commun** se construit au sein d'organisations qui peuvent pourtant présenter **des approches, des modalités d'intervention et des fonctionnements très spécifiques**, étroitement liés à l'histoire et au contexte de chacune. Ces différences organisationnelles contribuent à la construction de **pratiques singulières** à chaque maraude ou Samu Social, constituant une richesse pour le réseau en termes de capitalisation.

Sur chacun des territoires, les Samu Sociaux font face à une forme **d'isolement structurel**, particulièrement marqué sur les territoires disposant de peu voire d'aucune possibilité d'échanger avec d'autres professionnel·le·s de maraudes/Samu Sociaux.

Cet isolement, conjugué à l'existence d'un socle commun de pratiques et de spécificités territoriales constitutives de leurs forces, met en évidence la nécessité de développer des espaces d'échanges pour les différentes équipes.

Le cadre du référentiel apparaît comme un outil structurant, susceptible de créer des opportunités d'échanges, de rencontres et de partage de pratiques, au service d'une dynamique collective renforcée.

Enfin, les portraits soulignent **l'importance centrale du travail partenarial**, en particulier à l'échelle locale. Les équipes développent des partenariats spécifiques en fonction des besoins constatés et des opportunités du territoire comme :

- les partenariats en santé, lorsque les équipes ne comptent pas de professionnel·le·s soignant·e·s, (à Caen, dans le Bois de Vincennes),
- des maraudes partagées deux fois par mois avec le CAARUD<sup>1</sup>, (à Saint Brieuc),
- des consultations juridiques avec des avocat·e·s organisées par une maraude (dans le bois de Vincennes),
- Si les politiques de lutte contre l'exclusion relèvent en grande partie de financements de l'État, d'autres acteurs – et notamment **les collectivités locales** – peuvent jouer un rôle déterminant en finançant des accueils de jour, acteurs majeurs à l'échelle des territoires (Nice, Caen) et/ou en développant un rôle de **facilitation et de coordination** (Saint Brieuc, Paris).

Ces partenariats apparaissent comme des leviers essentiels de l'accompagnement et de la dynamique locale.

1. Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD)



## → Des constats transversaux concernant les personnes rencontrées

Le premier constat a trait à l'**augmentation marquée du nombre de femmes à la rue** observée ces dernières années. Sur l'ensemble des territoires urbains étudiés, la proportion de femmes rencontrées par les maraudes se situe entre **20 % et 27 %**. Dans le même temps, peu de territoires disposent de structures dédiées, telles que des accueils de jour spécifiquement pensés pour les femmes, mettant en évidence un décalage entre l'évolution des besoins émergents et l'offre existante. Ces constats sont en adéquation avec les données nationales, telles qu'elles ressortent de l'**enquête nationale sur les femmes et le sans abris**<sup>2</sup>.

Le second élément concerne une **évolution des profils rencontrés**, visible dans des villes moyennes comme **Saint-Brieuc et Mâcon**, mais également dans d'autres communes proches de ces territoires (en Côtes d'Armor (22) et en Saône et Loire (71) notamment). Les maraudes font état d'une **rencontre croissante de personnes ne vivant pas à la rue** mais sollicitant une aide matérielle auprès des équipes, notamment des **couvertures ou des denrées alimentaires**.

Si la portée de l'étude, dans son approche locale, ne permet pas de **généraliser ce constat**, celui-ci constitue néanmoins une **piste d'analyse à approfondir** dans le cadre de travaux ultérieurs.



2. "Les équipes mobiles indiquent rencontrer en 2024 en moyenne 19,2% de femmes à la rue" dans enquête Femmes et sans-abrisme, quelle réalité ? [FAS-Enquete-Femmes-et-sans-abrisme-queelles-realites-Volet-2-Le-phenomene-vu-par-la-veille-sociale.pdf](#)



## → PORTRAIT DU TERRITOIRE DE NICE



### → FICHE D'IDENTITÉ - TERRITOIRE DE NICE



#### → Territoire et population

- Préfecture des Alpes Maritimes - Région Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA).
- 5<sup>e</sup> ville de France avec 353 701 habitant-e-s
- Superficie de 71,9 km<sup>2</sup>

#### → Données socio-économique<sup>3</sup>

- Taux de pauvreté : 22 % (17,4 % dans la région PACA ; France métropolitaine : 14,9 %)
- Taux de logements vacants : 12,9 % (France : 8%)

#### → Organisation du Samu Social

- Samu Social professionnel porté en journée par La Mut' - Mutualité Française PACA SSAM : 5 maraudes pluridisciplinaires par semaine.
- Samu Social porté en nuit par la Croix-Rouge française.

#### → Publics rencontrés (2024)

- 821 personnes différentes rencontrées en maraude le jour.
- 27 % de femmes parmi ces rencontres, en nette augmentation ces dernières années.
- 204 personnes différentes ont bénéficié d'une prise en charge psychologique par le Samu Social de jour.





## → PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Nice est la préfecture des Alpes-Maritimes, située à quelques kilomètres de l'Italie, enclavée entre la mer Méditerranée, la fameuse baie des anges et les Préalpes. Cinquième commune de France avec 353 701<sup>4</sup> habitant·e·s, la Métropole Nice Côte d'Azur rassemble 49 communes et plus de 570 000 habitant·e·s. Elle représente la deuxième plus grande ville de la région PACA après Marseille. Le climat est méditerranéen, avec des hivers doux et humides et des températures pouvant aller au-delà de 35° l'été.

Nice est à la fois un pôle économique important de la région, largement structuré autour du secteur tertiaire – en particulier le tourisme et le commerce, qui représentent **85 %** des actifs – et un territoire marqué par de fortes inégalités sociales. En 2022, le taux de pauvreté y atteignait **22 %**<sup>5</sup>, tandis que le taux de chômage s'élevait à **13,1 %**. Avec moins de 15 % de logements sociaux, le territoire est largement en deçà des obligations de la loi SRU (20 à 25 %), ce qui correspond à un déficit d'environ **20 000 logements sociaux**.<sup>6</sup>



4. Données INSEE 2022

5. Données INSEE 2021

6. <https://nicepresse.com/on-ne-tient-pas-compte-de-nos-efforts-nice-devra-payer-7-millions-deuros-damende-en-2023-a-cause-du-manque-de-logements-sociaux/>



## → PRÉSENTATION DU SAMU SOCIAL DE JOUR DE NICE

À Nice, le Samu Social est porté par deux organisations.

- La Mut' – Mutualité Française PACA SSAM, assure le Samu Social en journée depuis 1997. C'est un **acteur de l'économie sociale, solidaire et de la prévention santé et une entreprise à but non lucratif**. La Mut' propose plus d'une centaine de services de soins et d'accompagnement mutualistes : Optique, audition, dentition, petite enfance, dépendance et handicap, santé visuelle, EHPAD, services à la personne, aide à domicile, téléassistance, service de soins infirmiers. Elle compte plus de 1 000 salarié-e-s sur les six départements de la région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur.<sup>7</sup> La Mut' est membre historique fondateur de la FNSS depuis sa création en 2001.
- Depuis 2003, la Croix-Rouge française intervient en tant que Samu Social en soirée. Pour ce portrait, l'équipe de la Croix-Rouge française n'a pu être interrogée.



### → Mission du Samu Social

L'objectif principal du Samu Social est « **d'aller à la rencontre des personnes sans domicile stable afin de favoriser leur accès aux droits et aux soins** »<sup>8</sup>.

« L'action du Samu Social permet de **lutter contre le non-recours** aux droits sociaux des personnes sans domicile stable en allant à leur rencontre, en

les informant de leurs droits, des structures existantes et en les accompagnant physiquement dans leurs démarches. »<sup>9</sup>

L'équipe mobile du Samu Social utilise trois modes d'intervention auprès des personnes rencontrées : la maraude, le signalement, le rendez-vous.



### → Composition des équipes du Samu Social de jour et modalités de fonctionnement

Le Samu Social de jour est composé de six professionnel-le-s : deux travailleur-euse-s sociaux-ales, deux psychologues et deux IDE.

À cela s'ajoute une vingtaine de bénévoles et une coordinatrice.

**Deux équipes sont présentes chaque jour sur la tranche 9 h - 18 h** en semaine (lorsque l'effectif le permet) et se coordonnent pour répartir les signalements ou les personnes à rencontrer et voir en veille, ainsi que les accompagnements prévus. La Mut' intervient également les week-ends : un-e professionnel-le est accompagné-e de bénévoles de 14 h à 18 h.

Le Samu Social de jour de la Mut' ancre son action dans les fondements du Samu Social énoncés par Xavier Emmanuelli, comme le souligne son rapport d'activité, notamment en se dotant d'équipes **pluridisciplinaires**. Cette approche lui offre la possibilité d'avoir une évaluation globale de la situation de la personne et de pouvoir lui proposer un **accompagnement sur différentes dimensions** : volet social, sanitaire et psychologique.

<sup>7</sup>. <https://www.lamut.fr/qui-sommes-nous/>

<sup>8</sup>. Extrait du Rapport d'Activité 2024

<sup>9</sup>. Extrait du Rapport d'Activité 2024



## → Accompagnement social pour lutter contre le non-recours

**55.7 %<sup>10</sup> du public rencontré ne bénéficie d'aucun accompagnement social.** L'accompagnement global que propose le Samu Social de jour permet de s'assurer que les personnes qui ne sont pas autonomes dans leurs démarches fassent valoir leurs droits. Le Samu Social de jour a notamment mis en place des accompagnements « médiation » pour **lutter contre le non-recours**. « Il s'agit de l'accompagnement physique de la personne sans domicile stable vers une structure particulière. Il est effectué pour des personnes qui ne sont pas autonomes dans leurs démarches et pour faciliter leur accès aux structures sanitaires et médico-sociales. Il est doublé d'une coordination des membres de l'équipe mobile avec le partenaire concerné afin de s'assurer de la prise en charge de la personne accompagnée. Cet accompagnement assure la certitude que la personne va effectuer la démarche et ainsi faire valoir ses droits. »<sup>11</sup>

Il convient de noter que les modalités permettant aux personnes à la rue percevant le RSA d'avoir un accompagnement ont évolué ces derniers mois dans le département. Huit postes de travailleur·euse·s sociaux·ales conventionnés par le service RSA de l'Accueil de jour du CCAS ont été supprimés. Le suivi RSA est désormais assuré par deux associations nommées : Galice et Reflets. Pour avoir un suivi social, les personnes titulaires du RSA doivent désormais se rendre vers les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS). Les différent·e·s professionnel·le·s rencontré·e·s pour ce portrait expliquent que les modalités de fonctionnement des MDS ne conviennent pas à un certain nombre de personnes à la rue, engendrant du non-recours. Les accueils de jour permettaient auparavant une approche plus souple, de proximité et intégrée à l'accompagnement global.



10. Extrait du Rapport d'Activité 2024

11. Extrait du Rapport d'Activité 2024



## → ACTIVITÉ DU SAMU SOCIAL



### → Quelques données d'activité<sup>12</sup>

En 2024, le Samu Social a rencontré en journée **821 personnes différentes**, dont **224 femmes, soit 27 %**. Progressivement, la proportion des femmes rencontrées à Nice a augmenté depuis 2017, elle était alors de 20 %.

Les situations de femmes rencontrées sont décrites comme « souvent plus délicates, sur le versant psychologique, avec un comportement addictif plus néfaste corrélé à des troubles dépressifs et psychiatriques. Les femmes sans troubles psychiatriques vont plus rapidement sortir de la rue. Celles qui nous échappent, ou se sédentarisent présentent des troubles psychiatriques assez importants : un désancrage avec la réalité sociale et une incapacité à se raccrocher au système »<sup>13</sup>. **Là encore la présence d'un-e psychologue dans chaque équipe peut faciliter ce travail de création de lien.**

Parmi les 821 personnes rencontrées, **106 le sont régulièrement et constituent la file active** (84 hommes et 22 femmes), avec des démarches et des rencontres régulières. Dans cette file active, 30 % ont plus de 60 ans, et 46 % ont entre 45 et 60 ans. À signaler qu'il existe dans plusieurs départements un dispositif spécifique pour accompagner les personnes vieillissantes à la rue afin notamment de les orienter vers des structures adaptées à leur âge.<sup>14</sup> Un dispositif de ce type n'existe pas encore dans le département.

Le Samu Social de jour rencontre très peu de familles à la rue. Celles-ci sont davantage rencontrées en soirée et/ou orientées vers l'accueil de jour spécifique créé pour les familles, géré par le Secours populaire.



### → Problématiques identifiées

La présence de **psychologues dans chaque équipe** permet d'évaluer les situations rencontrées et de proposer, si nécessaire, un accompagnement et/ou une orientation. Elle favorise la création d'un lien spécifique avec les personnes rencontrées au quotidien, à l'occasion des interventions en rue, des démarches sanitaires (qui représentent 61,5% des accompagnements) ou sociales et des accompagnements, afin d'offrir une écoute et, si besoin, une orientation ou un accompagnement psychologique adapté.

**Cette présence facilite également le travail de coordination avec les autres acteurs du soin.**

Tous les deux mois, une réunion santé psy-précarité rassemble les différents acteurs médico-psycho-sociaux du territoire : EMPP, EMSP, PASS mobile notamment.

Dans son rapport d'activité 2024, le Samu Social de jour détaille **que 58,5 % des personnes rencontrées souffrent de troubles psychiques**. « Ce terme recouvre des situations très hétérogènes, allant de la simple perturbation psychologique gênant la mise en œuvre d'actions adéquates pour faire évoluer sa situation administrative, sociale ou sanitaire, à des pathologies psychiatriques très lourdes avec des antécédents psychiatriques déclarés. »<sup>15</sup> Pour l'année 2024, 204 personnes différentes ont bénéficié d'une prise en charge psychologique par le Samu Social de jour.

<sup>12</sup>. Extrait du Rapport d'Activité 2024

<sup>13</sup>. Extrait d'entretien avec le Samu Social de Jour

<sup>14</sup>. Dispositif Interface au Samu Social de Nantes et de Paris, DASA pour l'association Acséa à Caen, Alliance à Lyon.

<sup>15</sup>. Extrait d'un entretien avec un psychologue de l'équipe



## → La saisonnalité de l'activité

En fonction de la saison, la situation des personnes à la rue peut évoluer grandement à Nice, tout comme l'activité du Samu Social. **L'été**, le Samu Social assure de nombreuses veilles auprès de personnes **vulnérables** : distribution d'eau et rappel des consignes pour réduire les risques liés à la vie à la rue en période de **chaleur**. « Dans les Alpes-Maritimes, les maximales ont dépassé les 35 °C à plusieurs reprises, du 8 au 18 août 2025. »<sup>16</sup> Nice a connu soixante nuits d'affilée « pendant lesquelles le thermomètre ne descend pas au-dessous de 20 °C »<sup>17</sup> lors de l'été 2024, rendant les conditions étouffantes. Le niveau d'alerte a été déclenché deux fois par arrêté préfectoral, avec un suivi quotidien des données d'activité du Samu Social. De nombreuses

associations qui ne fonctionnent qu'avec des bénévoles diminuent, voire suspendent, leurs activités en période estivale. **Pour le Samu Social de jour, l'été constitue la période la plus difficile.**

En hiver, les équipes ont une attention particulière auprès des usager·ère·s âgé·e·s atteint·e·s de pathologies.

D'autres événements ont également un impact sur la vie à la rue, comme le **Carnaval de Nice**, qui attire des milliers de touristes et entraîne, pendant toute sa durée, des restrictions d'occupation de l'espace public : **il n'est alors pas possible de s'installer dans de nombreuses rues.**



<sup>16</sup>. Nice face à un été caniculaire marqué par des nuits tropicales records - Nice Premium

<sup>17</sup>. Les nuits « tropicales », où la température ne descend pas au-dessous de 20 °C, se multiplient en France



## → Dynamique partenariale

Nice compte un nombre important d'associations qui agissent auprès des personnes à la rue. Le Samu Social de jour travaille de concert avec plusieurs d'entre elles.

Il existe un collectif d'associations « **Inter secours Nice (ISN)** » qui se réunit périodiquement autour de différentes thématiques : santé, hébergement, etc.

Jusqu'à l'été 2025, les volets **Urgence et Insertion du SIAO** étaient portés par deux organisations différentes. Depuis, les deux volets ont fusionné. Les données d'activité sont donc récentes et les nouvelles modalités de travail se mettent en place.

Les liens entre Samu Social et 115 sont néanmoins quotidiens. En 2025, sur les 1050 signalements traités par le Samu Social de jour, 264 étaient transmis par le 115. La moitié des signalements émane des personnes elles-mêmes, le reste provient des partenaires.

**L'Oasis<sup>18</sup>** est un **accueil de jour associatif dédié aux femmes**. Dans ce lieu, créé par le Secours Populaire et Solidarité06, les femmes se retrouvent entre elles et mènent avec professionnelles et bénévoles, des activités culturelles, de la cuisine, de l'art notamment. Elles peuvent se poser dans un lieu sécurisé.

Le **CCAS** fait partie des acteurs incontournables avec **l'accueil de jour généraliste** dédié aux publics isolés, hommes et femmes. Il représente un lieu essentiel pour les personnes à la rue à Nice. L'activité quotidienne y est soutenue, avec **100 passages par jour**. Plus de 3 000 personnes y sont domiciliées. Des prestations telles que la possibilité de prendre des douches, les repas sur place et la présence d'IDE sont proposées.

La Ville compte également **une halte de nuit et un accueil de nuit** : gérée par la Fondation de Nice, et par le CCAS.

- La Halte de nuit de la Fondation de Nice existe depuis 21 ans et est ouverte toute l'année. La structure est financée pour accueillir 29 hommes et 21 femmes. Elle accueille les personnes les plus précaires, sans distinction, avec ou sans droit. Toutes les places passent par le 115 depuis deux ans. Trois places pour les hommes et une place pour une femme sont dédiées au Samu Social. Les personnes accueillies peuvent rester jusqu'à 90 jours, selon leur vulnérabilité. Un-e travailleur-euse social-e du SIAO est présent-e une fois par semaine pour réaliser des évaluations sociales des personnes accueillies.
- Le CCAS gère un CHU ouvert toute l'année, qui peut accueillir 99 personnes : 84 hommes et 15 femmes, dont 4 couples. L'accueil se fait sur présentation à 17 h. Les personnes peuvent bénéficier d'un premier accueil inconditionnel pour une mise à l'abri de 15 jours. Selon les situations – droits ouverts et vulnérabilité notamment – l'hébergement des personnes accueillies peut être prolongé. Le CCAS ouvre également le centre El Nouzah l'hiver et en cas de crise, pour une capacité de 38 hommes. L'accès s'effectue par le 115.

Pour une meilleure connaissance et afin d'initier des échanges des pratiques, l'équipe du Samu Social de la Croix-Rouge française (intervenant en soirée), la Halte de nuit et le CCAS ont mis en place des modalités d'observations réciproques permettant aux professionnel-le-s de venir passer **un temps d'observation** sur un dispositif partenaire.



## → Lieux d'intervention emblématiques

Le Samu Social de la Mut' a conventionné **un partenariat avec la gare et l'aéroport**. La gare, représentant un espace plus petit que l'aéroport, s'apparente davantage à un lieu de passage. À l'aéroport, quelques personnes sont installées plus durablement et la maraude va à leur rencontre.

L'occupation de l'espace public constitue un enjeu politique important, en particulier dans le centre-ville lors des périodes de forte affluence touristique.

L'avenue Jean-Médecin, qui relie la gare à la promenade des Anglais, est une des principales artères commerciales de la ville. Beaucoup de personnes à la rue peuvent y trouver refuge pour se poser ou pour rejoindre d'autres lieux. C'est également un lieu où on trouve une forte pratique de la mendicité. **L'été, la police municipale intervient quotidiennement** pour inciter les personnes à se déplacer.

Sur des places plus discrètes, moins touristiques, la présence de groupes — souvent des habitué·e·s de ces lieux — est tolérée. Le Samu Social observe des groupes, souvent constitués des mêmes personnes, au sein desquels peuvent coexister de fortes tensions et des phénomènes de solidarité.

L'un des CAARUD de la ville a été contraint de **quitter son emplacement en centre-ville**. Les distributeurs de Steribox<sup>19</sup> attenants ayant, de fait, aussi disparu, l'accès des publics consommateurs et consommatrices de substances psychoactives au matériel de réduction des risques et des dommages est rendu plus difficile. Les équipes du CAARUD, en lien avec les équipes mobiles de santé, effectuent régulièrement des maraudes en centre-ville pour aller à leur rencontre. Le quartier du port, en voie de gentrification, accueille aujourd'hui la halte de nuit et le CAARUD.

Dans les quartiers résidentiels, comme le secteur du Mont Boron, la présence de personnes installées à la rue est plus rarement observée. Le Samu Social y effectue des passages ponctuels en maraude exploratoire ou sur signalement, mais priorise au quotidien les secteurs présentant une forte densité d'activité.



19. Kit de matériel stérile distribué dans une démarche de réduction des risques



## → EN MARAUDE AVEC LE SAMU SOCIAL DE JOUR DE LA MUT'

La maraude se déroule en matinée, début novembre 2025. La journée commence par un point téléphonique avec plusieurs partenaires autour de situations rencontrées ces derniers jours. Il s'agit d'abord d'un homme âgé, extrêmement amaigri, souffrant de troubles psychiques, déjà connu du Samu Social de Nice. Les équipes l'ont accompagné la veille à l'hôpital. Après des échanges approfondis sur la situation, et grâce à la persévérance du Samu Social, l'hôpital décide de le maintenir en hospitalisation, en restant en lien avec l'équipe du Samu Social afin de prévenir tout retour à la rue.

La deuxième situation concerne un homme très âgé, pour lequel l'équipe fait le lien avec la Halte de nuit. Rencontré la veille, cet homme, bien connu de l'équipe, n'était plus vu depuis un certain temps après avoir intégré un EHPAD. Il a dormi à la Halte de nuit, mais en est déjà reparti. L'équipe souhaite le rencontrer à nouveau afin de le mettre à l'abri et de lui permettre de réintégrer rapidement son établissement. Au sein de l'équipe, la travailleuse sociale est en poste depuis 13 ans. Elle dispose d'une bonne connaissance des situations des personnes qu'elle rencontre et accompagne.

Les véhicules de la maraude sont stationnés à proximité des bureaux, dans un parking. Chaque sortie commence par une maraude pédestre dans le quartier. Nous partons ensuite en intervention et rencontrons une femme extrêmement maigre, endormie non loin de la « Prom' »<sup>20</sup>. En arrivant près d'elle, son chien la réveille. Elle est connue de l'équipe depuis de nombreuses années. Elle explique préférer dormir la journée par souci de sécurité. L'équipe lui rappelle son rendez-vous RSA prévu la semaine suivante, elle acquiesce.

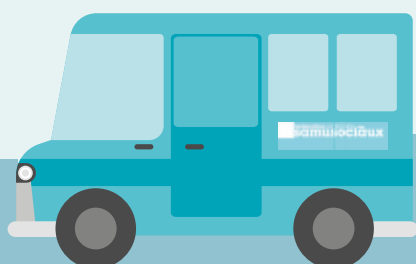
Nous nous rendons ensuite auprès d'un homme, installé à un arrêt de bus, toujours au même endroit. Son état psychique se dégrade, ce qui inquiète l'équipe qui est en lien avec sa famille, installée dans une autre région, ainsi qu'avec un commerçant à proximité qui le connaît bien et s'inquiète également de la dégradation de son état général. L'équipe prévoit de contacter l'EMPP et de solliciter une « coordination » avec les différents intervenants qui le connaissent.

Nous nous rendons ensuite à l'accueil de jour afin de récupérer un courrier important concernant une personne accompagnée par l'équipe. Compte tenu du nombre conséquent de prestations proposées, de personnes accueillies et de la tension liée aux difficultés qu'elles rencontrent, ce lieu peut parfois être le théâtre de conflits. L'équipe a mis en place un karaoké le vendredi après-midi, car les incidents y étaient particulièrement récurrents. Cette initiative a contribué à apaiser la fin de semaine, désormais considérée comme nettement moins problématique.

La maraude se poursuit par la rencontre d'autres hommes âgés à la rue. L'équipe souligne la difficulté à trouver des solutions adaptées pour ce public.

Ce parcours met en évidence l'ampleur du territoire couvert et l'intensité du travail des équipes. Les déplacements représentent une part importante de l'activité : au cours d'une journée, l'équipe peut parcourir jusqu'à 50 kilomètres, en fonction des secteurs explorés et des situations rencontrées.

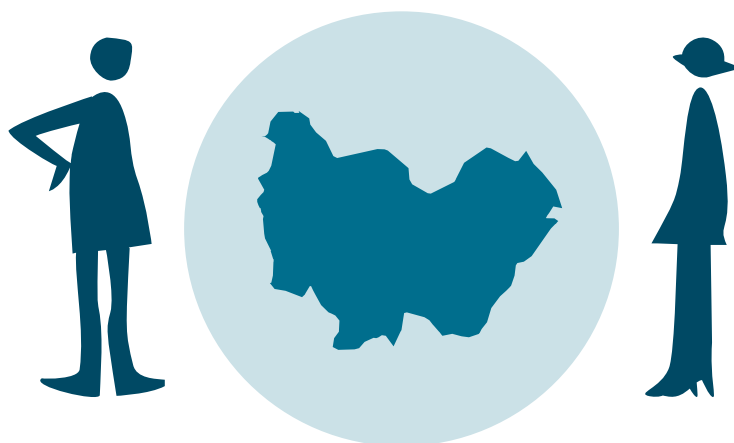
20. La Promenade des Anglais







## → PORTRAIT DU TERRITOIRE DE MÂCON



## → FICHE D'IDENTITÉ - TERRITOIRE DE MÂCON



### → Territoire et population

- Préfecture de la Saône-et-Loire - Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC).
- 238ème ville de France avec 35 117 habitant·e·s<sup>21</sup>
- Superficie de 27 km<sup>2</sup>

### → Données socio-économiques<sup>22</sup>

- Taux de pauvreté : **25 %** (contre 15,4 % au niveau national)
- Taux de logement vacant en 2022 : 8,6%

### → Organisation du Samu Social

- Deux associations portent le Samu Social :
  - **Le Pont** (professionnel·le·s)
  - **la Croix-Rouge française** - (bénévoles)

- Financé sur la période hivernale uniquement : maraudes **quotidiennes du 1/11 au 31/03**
- **Le reste de l'année, les maraudes sont hebdomadaires**

### → Publics rencontrés en maraude (hiver 2024-2025)

- **198 personnes différentes** rencontrées entre le 01/11/24 et le 31/03/25
- **23 % de femmes seules** (jusqu'à 40 % de femmes - avec et sans enfants - dans les demandes d'hébergement au SIAO 71).
- Présence de familles (environ **10 familles rencontrées** sur l'hiver)
- Plus de **20 personnes avec animaux**
- Un tiers des personnes rencontrées vit en logement précaire ou en hébergement temporaire.

21. Données INSEE 2023

22. Données INSEE 2022



## → PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Mâcon est la préfecture de Saône-et-Loire, en région Bourgogne-Franche-Comté, à 150 km au nord de Lyon, sur le bord de la Saône. Sur l'autre rive se trouve la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le climat de la Saône-et-Loire est océanique tempéré à tendance continentale, avec des températures proches ou en dessous de 0 °C durant l'hiver. Presque chaque année, Mâcon connaît des épisodes de neige ou de gel.

La population est en légère diminution depuis 40 ans et stagne depuis une dizaine d'années, pour compter aujourd'hui 34 759 habitant·e·s au recensement de 2022, faisant de Mâcon la sixième plus grande ville de la région Bourgogne-Franche-Comté et la plus méridionale. Le taux de pauvreté en 2021 y est de 25 %, contre 15,4 % au niveau national.





## → PRÉSENTATION DU SAMU SOCIAL DE MÂCON

À Mâcon, deux associations portent un Samu Social.

- **Le Pont**, association historique de Mâcon, qui compte de nombreux dispositifs : LHSS<sup>23</sup>, centre d'hébergement, SIAO, accueil de jour, ACT notamment, et comprend 343 salarié-e-s ainsi que 90 bénévoles. L'association accompagne 10 362 personnes sur le département.
- **La Croix-Rouge française**, et son unité locale 71 de Mâcon, assure également des missions de Samu Social depuis 2017.

Les deux associations sont mandatées et financées pour qu'une **maraude quotidienne** soit assurée **du 1er novembre au 31 mars**, en soirée. La Croix-Rouge française intervient les mercredis et vendredis de 17 h 30 à 22 h 30 (voire au-delà) et Le Pont les autres soirs, de 16 h à 21 h 30. En dehors de cette période, le Pont organise une maraude par semaine en matinée et la Croix-Rouge française une fois par semaine également le vendredi soir.



### → Missions et modalités d'intervention

L'objectif des deux maraudes est **de créer et de maintenir le lien social avec les personnes rencontrées, tout en assurant une mission d'orientation vers les dispositifs existants en fonction des besoins identifiés**. Ces dernières s'effectuent vers l'accueil de jour de l'association Le Pont ainsi que le Centre communal d'action sociale (CCAS). Les demandeurs-euse-s d'asile sont dirigé-e-s vers la SPADA<sup>24</sup> gérée par l'association Coallia. Concernant les soins, le Samu Social peut orienter vers l'hôpital ou l'IDE de l'accueil de jour selon les besoins évalués.

Les maraudes ne suivent **pas de parcours fixe**, intervenant d'abord en fonction des situations signalées par le 115 ou des demandes (soit des personnes à la rue qui ont contacté le 115, soit des partenaires). Les équipes traitent **entre 1 et 8 signalements par maraude**. Si une personne rencontrée souhaite une place d'hébergement, l'équipe peut appeler le 115 qui orientera, dans la mesure des disponibilités. **Le Samu Social ne gère pas d'orientations directes.**



23. Lit Halte Soins Santé (LHSS)

24. Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA)



## → Composition des équipes

A l'association **Le Pont**, la maraude est rattachée au pôle qui gère notamment l'accueil de jour de la ville. Ce pôle comprend deux travailleur·euse·s sociaux·ales, un·e psychologue et un·e infirmier·ère. **L'équipe du pôle compte également une pair aidante depuis 2025** qui participe aux maraudes hebdomadaires en journée. Cette embauche a été favorisée par l'antenne régionale de Bourgogne-Franche-Comté de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui mène **un programme de formation des pair aidant·e·s<sup>25</sup>**. Au sein de l'accueil de jour, les équipes ont été formées à une approche de **réduction des risques (RDR) alcool** et l'association souhaite développer, à terme, une approche permettant une "consommation accompagnée" sur place.

**L'hiver, deux professionnel·le·s sont recruté·e·s spécifiquement pour effectuer la maraude** durant cette période. Depuis trois ans, ce binôme est composé d'un assistant de service social et d'une citoyenne qui est également engagée dans une association locale le reste de l'année auprès des personnes à la rue sur la commune. Une vingtaine de bénévoles complète l'équipe.

L'équipe de **la Croix-Rouge française mâconnaise** est composée d'un·e salarié·e et de 35 bénévoles, comprenant plusieurs chef·fe·s d'équipe et des conducteur·rice·s de véhicule. Quatre à cinq bénévoles sont présent·e·s lors de chaque maraude. C'est la personne salariée qui est chargée d'accompagner, en journée et en véhicule, les personnes orientées vers des centres d'hébergement d'urgence ou vers des rendez-vous médico-sociaux, notamment lorsque les lieux d'accueil sont répartis sur l'ensemble du département. Elle gère également la logistique de l'action sociale, fait le lien avec les bénévoles dans le suivi des actions de maraude et est en contact avec les partenaires.

Plusieurs fois par semaine, les équipes du Pont apportent une soupe à l'occasion des rencontres en maraude, préparée par une entreprise d'insertion en lien avec l'association. La Croix-Rouge propose également une collation à l'occasion des maraudes.



25. Formation RESPAL - Fédération des acteurs de la solidarité



## → ACTIVITÉ DU SAMU SOCIAL



### → Quelques données d'activité

Le **SIAO** a produit un rapport d'activité et d'**observation sociale** très complet de la période hivernale 2024-2025, et notamment sur les personnes rencontrées par les maraudes.

**Les sollicitations que connaissent les dispositifs du secteur AHI ont fortement augmenté** à Mâcon ces dernières années. Au 115, le volume d'appels traités croît chaque année : 4 545 en 2023, 6 589 en 2024. Pour l'année 2025, on compte 7408 appels dans la période du 1/01 au 1/11/2025.

La part de ces appels correspondant à des signalements de particuliers reste constante en proportion (environ 3 à 4 % des appels totaux selon les années) : 136 signalements en 2023, 290 signalements en 2024, puis 379 en 2025.

À l'occasion de l'hiver 2024-2025, **198 personnes différentes ont été rencontrées** en maraude entre le 01/11/24 et le 31/03/25. **23 %** des personnes

rencontrées sont des **femmes** sans enfant, ce qui corrobore les observations des autres territoires étudiés ainsi que les données nationales. La proportion de femmes (accompagnées ou non d'enfants), en demande d'hébergement auprès du SIAO atteint 40 % de l'ensemble des demandes. Les demandes enregistrées par le SIAO montrent une proportion encore plus élevée de femmes parmi les 18-25 ans : la répartition des demandes est aujourd'hui quasi égale entre hommes et femmes. On note que le nombre de demandes concernant les femmes a triplé en trois ans.

Sur la même période, les maraudes ont rencontré plus de 20 personnes accompagnées d'animaux. La nuit, on compte **une dizaine de familles rencontrées**, pour lesquelles une mise à l'abri par le 115 n'a pas toujours été possible.

Parmi les personnes rencontrées par le Samu Social, une vingtaine d'entre elles ne se rendent pas à l'accueil de jour.



### → Problématiques identifiées

À l'occasion de l'hiver 2024-2025, 16 % des personnes rencontrées par la maraude ont un logement autonome, tandis que 14 % sont hébergées, ou l'ont été temporairement, chez des tiers. Près du tiers des personnes rencontrées sont hébergées ou logées, souvent en restant précaire, et beaucoup sollicitent la maraude pour une soupe, des couvertures – certaines ne pouvant pas se chauffer – ou pour un temps d'échange avec les équipes.



### → Saisonnalité des publics

Durant la période de **cueillette** de fruits, puis des **vendanges**, qui s'étend de juillet à septembre, la ville de Mâcon et ses environs accueille de nombreux-ses travailleur-euse-s saisonnier-ère-s. Ce phénomène, selon les équipes, amène potentiellement de nouvelles personnes à solliciter ponctuellement les services du secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI), notamment l'accueil de jour.



## → Dynamique partenariale

À Mâcon, le travail partenarial est bien installé entre les différents acteurs qui se retrouvent pour échanger **en commission de veille sociale organisée par le SIAO 71**. Elle regroupe l'ensemble des acteurs du secteur AHI tous les deux mois. L'EMPP y participe et travaille en collaboration avec les maraudes pour les situations qui le nécessitent.

L'association **Gamelles Pleines**, dont la mission « est de lutter contre l'exclusion sociale des personnes en situation de précarité en agissant par la dimension animale »<sup>26</sup> dans de nombreuses villes de France, est présente une fois par mois à Mâcon.

Le **CAARUD de la ville, porté par** la Sauvegarde 71 tient une permanence une fois par mois sur l'accueil de jour du Pont et met en place ponctuellement des actions d'aller-vers.



## → Lieux d'intervention emblématiques

Plusieurs lieux sont emblématiques des interventions des maraudes à Mâcon, notamment la **gare**. Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises, bon nombre de personnes y trouvent refuge. Elles sont contraintes de quitter les lieux à sa fermeture (1h du matin). Les maraudes n'interviennent pas directement en gare, il n'y a **pas de convention en place**. Elles stationnent à proximité ; les personnes peuvent alors venir à leur rencontre.

La Bourgogne-Franche-Comté est une région rurale et certaines personnes s'installent dans des habitats de fortune en périphérie de la ville, notamment sur les bords de la Saône, dans des bois. Des **maraudes rurales** se sont développées dans la région, à l'instar du "service mobile en milieu rural", porté par le SIAO de Lons-le-Saunier dans le Jura, pour aller à la rencontre des personnes en grande précarité du territoire.



## → Saturation de l'hébergement et du logement

Les données issues du rapport d'activité du SIAO 2025 mettent en évidence une **saturation généralisée du parc d'hébergement et de logement adapté sur le territoire**. Les délais d'attente sont d'un an en moyenne pour l'accès à un CHRS et de neuf mois pour un logement social.

Parmi les dispositifs spécifiques destinés à accueillir les personnes vivant à la rue, un LHSS existe en Saône-et-Loire, et les départements de Bourgogne-Franche-Comté partagent un unique Lit d'accueil médicalisé (LAM).

Les équipes rencontrent des hommes et des femmes en situation de non-recours, en souffrance psychique pour certain·e·s, qui ne fréquentent pas ou plus les lieux d'accueil. Sur la région, aucun dispositif relevant de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Grands marginaux »<sup>27</sup> ni de la démarche « Un chez-soi d'abord » n'est actuellement déployé.

26. Fédération Gamelles Pleines

27. Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en 2020 par l'État afin de soutenir des dispositifs innovants à destination des personnes les plus éloignées des dispositifs classiques.



## → EN MARAUDE AVEC LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Le soir de la maraude d'observation, le 21 novembre, les conditions climatiques sont glaciales, les températures descendent en dessous de zéro. Le plan grand froid de niveau II a été déclenché le lendemain, impliquant un renforcement des maraudes (en journée le week-end), sans néanmoins de prévoir l'ouverture de place supplémentaire.

L'équipe est composée de trois bénévoles et de la personne salariée. Tous·tes les bénévoles présent·e·s ce soir-là ont été spécifiquement formé·e·s à la maraude et au rôle de chef·fe d'équipe.

Plusieurs signalements, transmis par les partenaires ou identifiés lors de la précédente maraude, ont été recueillis en amont par le salarié ou la responsable de l'action sociale de l'unité locale. Ils concernaient des besoins matériels (une paire de chaussures, une couverture, des chaussettes) ainsi que la situation d'une nouvelle personne à rencontrer.

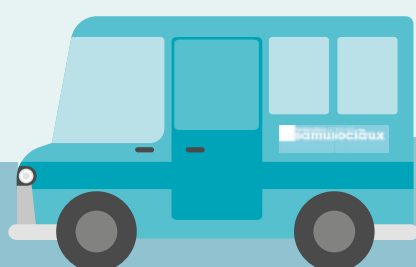
Entre 17 h 30 et 22 h, 25 personnes dont 7 femmes sont rencontrées. Aucune femme n'est seule, elles sont en couple ou en groupe. La majorité dort dans des lieux non prévus pour l'habitation : une voiture, un campement dans un parking, un abri de fortune sous un pont ; les autres sont rencontrées en rue aux abords de la gare. Toutes sont déjà connues de l'équipe. À Mâcon, il n'existe pas de lieu dédié à l'accueil des femmes.

La Croix-Rouge française est également allée au contact de personnes très isolées, pour qui le contact peut être difficile, installées seules en ville ou en périphérie, connues de l'EMPP et pour lesquelles une vigilance particulière est mise en place lorsque les conditions climatiques sont difficiles.

Parmi les personnes rencontrées ce soir-là, au moins cinq vivent dans des logements précaires, sans chauffage ni couverture.

Le Samu Social a pour habitude de stationner à proximité de la gare ; l'équipe se rend alors à pied jusqu'à la station et invite les personnes qui le souhaitent à venir jusqu'au camion pour discuter autour d'une boisson chaude. Douze personnes ont rejoint le véhicule le soir de la maraude effectuée.

Pour terminer, à 22h, le Samu Social rencontre une personne exposée au froid, sans couverture, attendant son rendez-vous avec l'association accueillant les demandeurs d'asile deux jours plus tard. L'équipe, n'ayant plus de couvertures à bord, est retournée au local pour lui en fournir une et lui transmettre quelques conseils.





## → PORTRAIT DU TERRITOIRE DE SAINT-BRIEUC



### → FICHE D'IDENTITÉ - TERRITOIRE DE SAINT-BRIEUC



#### → Territoire et population

- Préfecture des Côtes-d'Armor - Région Bretagne,
- **161<sup>e</sup> ville de France, 7<sup>e</sup> de Bretagne**, avec un peu plus de **44 000 habitant-e-s**
- **Superficie de 21,9 km<sup>2</sup>**

#### → Données socio-économiques<sup>28</sup>

- Taux de pauvreté : **21 %** (11,1 % dans la région Bretagne ; France métropolitaine : 14,9 %)
- **10,1 % de logements vacants.**
- Pauvreté concentrée dans la ville centre, avec des communes périphériques plus aisées (taux de pauvreté entre **9 et 12 %**)

#### → Organisation du Samu Social

- Samu Social professionnel pluridisciplinaire porté en **journée** par **Adaléa** : cinq maraudes par semaine.
- Samu Social porté **en soirée** par la **Croix-Rouge française**, 2 maraudes par semaine.

#### → Publics rencontrés (2024)

- **205 personnes différentes** rencontrées en maraude le jour dont **20 % de femmes.**
- **631 personnes différentes** en nuit dont **24% de femmes**
- Présence d'animaux pour environ **50 personnes en jour.**
- Augmentation des personnes logées ou hébergées sollicitant la maraude pour des besoins alimentaires ou matériels la nuit.





## → PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Saint-Brieuc est la préfecture des Côtes-d'Armor (22), située au nord de la Bretagne, au fond d'une baie de la Manche reconnue pour ses paysages naturels et sa pêche. Elle compte un peu plus de 44 000 habitant.e.s et forme, avec son agglomération, un pôle urbain important pour le département. La population de **Saint-Brieuc** diminue progressivement ces dernières années (- 4,3% par rapport à 1999). Elle est la 7ème ville de Bretagne. Son centre-ville mêle patrimoine historique, commerces et équipements culturels.

Le taux de pauvreté de l'ensemble de la Bretagne (**11,1%**) est inférieur de 3,8 points à celui en France métropolitaine (14,9%). En 2021, le taux de pauvreté à Saint-Brieuc est de 21%<sup>29</sup>. Cette spécificité s'explique par une paupérisation à l'intérieur de Saint-Brieuc, contrastant avec des zones plutôt aisées aux alentours : les quatre plus grandes villes en périphérie, elles, comptent un taux de pauvreté entre 9 et 12%. En 2022, le taux de chômage (population 15-64 ans) était de **14,8 %**, dans l'une des régions ayant le plus faible taux de chômage de France (6,3% en Bretagne<sup>30</sup>). Le poids du littoral, de la pêche, du tourisme et des services associés peut entraîner une forte saisonnalité de l'économie.

Saint-Brieuc connaît un **climat océanique tempéré**, marqué par des **températures douces**, de **faibles amplitudes thermiques**, des **précipitations régulières** et de **rare épisodes de gel ou de neige en hiver**.



29. Sources INSEE 2021

30. <https://bretagne.dreets.gouv.fr/Taux-de-chomage-en-Bretagne>



## → PRÉSENTATION DU SAMU SOCIAL DE SAINT BRIEUC



### → Missions et modalités d'intervention

Dans la préfecture des Côtes d'Armor, le Samu Social est opéré **en journée** par l'association **Adaléa** qui gère également de nombreux établissements : CHRS, pensions de famille, places de stabilisation, Équipes Mobiles Santé et autres dispositifs d'accompagnement et de logement. L'association compte 171 salarié·e·s, et 8820<sup>31</sup> personnes accompagnées dans les Côtes d'Armor et le Morbihan.

Le Samu Social est géré par le service "Pôle Accueil, Écoute et Veille sociale", qui porte le SIAO 22 et l'accueil de jour, le "Rond-Point". Le Samu Social s'inscrit dans le cadre du volet Action Sociale sur l'Espace Public (ASEP). Il a notamment pour mission « d'assurer une présence de proximité sur l'espace public, afin de proposer une réponse opérationnelle aux personnes en situation ou en risque d'exclusion » et « de faciliter leur accès aux soins »<sup>32</sup>.

**La nuit, le Samu Social est assuré par la Croix-Rouge française des Côtes d'Armor.** D'autres équipes de la Croix-Rouge française interviennent également sur le département, notamment à Guingamp, Lannion et Dinan.



### → Composition des équipes

Adaléa **maraude cinq fois par semaine toute l'année** : lundi, mardi et jeudi de 17h à 19h et le vendredi de 14h à 17h. Une maraude a lieu le mercredi matin, jour de marché qui « attire beaucoup de monde »<sup>33</sup>. L'équipe est composée **de travailleur·euse·s sociaux·ales et soignant·e·s**. Ils et elles interviennent également sur d'autres dispositifs de l'association : l'accueil de jour ou les Points Mobiles Santé<sup>34</sup>. Les interventions se font en binôme. Deux jours par semaine un·e IDE est présent·e. Un vendredi sur deux de 14h à 17h, **la maraude s'effectue avec un·e professionnel·le du CAARUD** de l'association Addictions France.

**La Croix-Rouge française maraude les lundis et jeudis de 18h à 23h** en suivant un parcours, fixé selon les besoins déterminés, et s'arrête à plusieurs points fixes. L'Unité Locale de Saint-Brieuc pouvait compter en 2024 sur 40 bénévoles dont 7 chef·fe·s d'équipe pour les maraudes. "Sur déclenchement de Veille renforcée (notamment en période hivernale ou estivale), les équipes élargissent leurs jours, horaires et périmètre."<sup>35</sup>

**La Croix-Rouge française et Adaléa sont en lien chaque semaine à minima pour coordonner leurs interventions.**

31. Données RA Adaléa 2024

32. Données RA Adaléa 2024

33. Entretien avec l'équipe

34. Service de santé mobile pour les personnes situées en zone rurale, en situation de précarité et rencontrant des difficultés à engager des démarches en lien avec la santé.

35. Extrait RA Samu Social Croix Rouge (22)



## → ACTIVITÉ DU SAMU SOCIAL



### → Quelques données d'activité

En 2024, les professionnel-le-s ont établi **1 475 contacts** en maraude avec **205 personnes différentes rencontrées** à la rue dans le cadre de l'Action Sociale sur l'Espace Public des maraudes d'Adaléa. (262 en 2023, 226 en 2022, 217 en 2021)

Les **femmes représentent 20% des personnes rencontrées**, un chiffre constant sur les trois dernières années. Cette proportion s'inscrit dans **les tendances observées au niveau national**, notamment dans le cadre de l'enquête de 2025 de la FAS et de la FNSS « Femmes et sans-abrisme, quelles réalités ? Volet 2 : le phénomène vu par la veille sociale »<sup>36</sup>.

27 % des personnes rencontrées ont plus de 50 ans, dont **5 % ont plus de 60 ans**. À l'inverse, 11 % des personnes rencontrées sont âgées de 24 ans ou moins. Par ailleurs, 50 personnes rencontrées sont en présence d'un animal.

Un **“noyau dur” d'environ vingt personnes**, bien connues des équipes, est **rencontré chaque semaine**, généralement sur **trois à quatre lieux récurrents**. Environ **la moitié de ces personnes ne fréquente**

**pas l'accueil de jour**. Les raisons évoquées par les professionnel-le-s sont principalement l'éloignement géographique de la structure par rapport aux lieux de vie ou la volonté de ne pas croiser d'autres personnes s'y rendant.

Il s'agit **majoritairement d'hommes originaires de Bretagne** et d'une **minorité de femmes**. À l'inverse, la plupart des femmes rencontrées en rue fréquentent l'accueil de jour.

Depuis septembre, Adaléa a expérimenté à deux reprises, avec succès, **l'ouverture de l'accueil de jour sur une demi-journée exclusivement dédiée aux femmes**.

En 2024, **la Croix-Rouge française** a réalisé 4 042 rencontres en soirée soit 1 455 de plus qu'en 2023 : **une hausse de 56%**. Ces rencontres ont concerné 631 personnes différentes : 155 femmes (**24 % de femmes**) et 421 hommes ainsi que **55 enfants**.



### → Familles à la rue

**Les familles sont davantage rencontrées en soirée**. Parmi les 55 enfants concernés, tous étaient en famille. Certaines de ces familles ont pu être orientées vers des solutions de mise à l'abri temporaire ou vers une prise en charge hôtelière. En revanche, 22 enfants sont restés à la rue, sans solution d'hébergement.

Généralement, les familles ne sont pas rencontrées longtemps, elles se mettent à l'abri en trouvant des solutions temporaires/précaires, puis changent de département. A Saint-Brieuc, peu de familles sont rencontrées à la rue en journée. **L'accueil d'urgence par le 115 est limité à une semaine dans le meilleur des cas**. Un accueil de jour pour les familles sans domicile existe depuis 2017 : l'Escale Famille.

<sup>36</sup>. “Les équipes mobiles indiquent rencontrer en 2024 en moyenne 19,2% de femmes à la rue” dans *enquête Femmes et sans-abrisme, quelle réalité ? FAS-Enquete-Femmes-et-sans-abrisme-quelles-realites-Volet-2-Le-phenomene-vu-par-la-veille-sociale.pdf*



## → Problématiques identifiées

**L'alimentation des personnes à la rue soulève des difficultés notamment en raison de l'absence d'accès gratuit.** Il existe des distributions mais elles sont insuffisantes pour couvrir les besoins. « Cela ne couvre pas les trois repas quotidiens et la plupart des personnes indiquent ne manger qu'une fois par jour. » relève Adaléa dans son rapport d'activité 2024. L'équipe de **la Croix-Rouge française de Saint-**

**Brieuc note dernièrement une forte augmentation de personnes logées mais sollicitant la maraude pour obtenir de la nourriture ou une couverture.** Ce phénomène est observé par la Croix-Rouge française des Côtes d'Armor dans d'autres villes du département comme à **Guingamp**, à une échelle encore plus importante.



## → Lieux d'intervention emblématiques

Aujourd'hui, à Saint-Brieuc, la fréquentation des rues piétonnes a fortement diminué, en lien avec la baisse du nombre de commerces. L'attrait du centre-ville pour la pratique de la mendicité diminue en conséquence, et ce sont les zones commerciales périphériques qui attirent à présent davantage. La grande zone commerciale rassemble ainsi 41% des contacts de la maraude d'Adaléa. La mendicité s'y était développée, cependant à la suite d'un incident (une bagarre de chiens), cette pratique n'est plus tolérée aux entrées de ce centre, et les personnes qui s'y installent sont régulièrement délogées.

Adaléa intervient essentiellement en **rue**, et ponctuellement dans des **squats** à la demande des personnes, **notamment en cas de besoin sanitaire**. Un **partenariat** avec la **SNCF** facilite les passages en gare (deux à trois fois par semaine). En ville, il n'y a pas de campement visible sur l'espace public. La police ne laisse pas les personnes s'installer durablement, ce qui limite l'apparition d'installations et favorise des formes d'occupation plus discrètes et instables. En revanche, des situations de squat, d'occupation de parkings ou d'habitats précaires sont connues du Samu Social qui intervient également sur ces lieux.



## → Saisonnalité de l'activité

Les demandes formulées au SIAO sont en augmentation en hiver, et quelques places supplémentaires peuvent être débloquées selon les besoins via des dispositifs de mise à l'abri en hôtel.



## → Dynamique partenariale

Le **CCAS** de Saint-Brieuc organise plusieurs fois dans l'année un comité d'étude des situations préoccupantes rassemblant notamment ADALEA, la Croix-Rouge française (22), la CIMADE, la Ligue des Droits de l'Homme et le Secours Populaire.

Le **partenariat conventionné entre le CAARUD-CSAPA<sup>37</sup> d'Addictions France** et le Samu Social d'Adaléa existe depuis près de deux ans : un vendredi sur deux, une maraude conjointe est organisée. **Il permet un enrichissement réciproque des pratiques, favorisant une meilleure articulation entre RDR, accompagnement médico-social et intervention de rue.** Le CAARUD a ainsi identifié des personnes en rue qui ne fréquentent pas leur lieu d'accueil ainsi que de nouveaux besoins. Il a notamment développé la question de la **RDR lié à l'alcool** depuis la mise en place de ce partenariat. Ceci, notamment en contribuant à **l'amélioration des connaissances et des pratiques des professionnel-le-s de la maraude en matière de RDR**, leur permettant de renforcer la

prévention, d'identifier les comportements dans certaines situations (risques d'overdose par exemple), bénéficier d'une vision actualisée des pratiques de consommation de produits à l'échelle de la ville, de connaître les pharmacies partenaires pour l'échange de matériel. Il illustre la solidité et la qualité des dynamiques partenariales à Saint-Brieuc. Le CAARUD accueille également des bénévoles de la Croix-Rouge française ou des Restos du Cœur pour les informer et sensibiliser sur la question de la RDR.

Comme indiqué plus haut, Adaléa et la **SNCF** ont établi un partenariat. La maraude intervient **plusieurs fois par semaine au sein de la gare**. L'équipe s'appuie sur un document partagé recensant les personnes repérées par les agents de la SNCF. Ce **partenariat** permet de mieux identifier certaines situations, notamment celles de femmes, et de favoriser leur mise en sécurité au sein de la gare. Ainsi, 9% des personnes rencontrées par Adaléa le sont à la gare ou aux alentours.



## → Sortie de rue et accompagnement social

Les orientations par le 115 se font pour une semaine, renouvelables une fois sur différentes villes du département. Les personnes très vulnérables peuvent ainsi se retrouver dans l'obligation d'alterner différents hébergements du département en attendant d'accéder à une place stable. En 2024, le délai moyen observé est de **18 mois d'attente** avant de recevoir **une proposition du SIAO Insertion<sup>38</sup>**.

Jusqu'à récemment, l'accueil de jour du Rond-Point proposait un **accompagnement renforcé**, notamment à destination des bénéficiaires du RSA. Le **financement départemental ayant été interrompu**, cet accompagnement est désormais assuré par les **Maisons Départementales**, auprès de l'ensemble des bénéficiaires du RSA, qu'ils soient ou non sans domicile.

Selon les acteurs rencontrés, cette modalité d'accompagnement apparaît **moins adaptée aux personnes vivant à la rue**, dont les besoins spécifiques nécessitent une approche plus souple et intégrée à l'accueil de jour.

Par ailleurs, un **nouveau financement** permet aujourd'hui à l'accueil de jour de développer un accompagnement **orienté vers l'insertion professionnelle**, y compris pour des publics très éloignés de l'emploi, notamment via des dispositifs de Premières Heures en Chantier. Cette action, bien que complémentaire, **ne se substitue cependant pas à l'accompagnement global précédemment proposé** au sein de l'accueil de jour.

37. Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

38. Données RA Adaléa 2024



## → EN MARAUDE AVEC ADALÉA

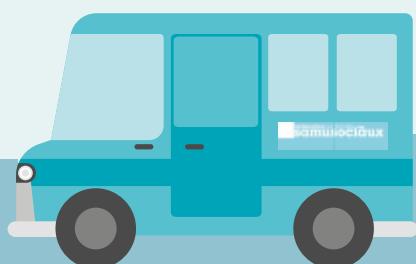


La maraude a eu lieu un lundi de septembre, avec une équipe constituée d'un travailleur social et d'une infirmière du service. Tous deux interviennent sur d'autres dispositifs : le Rond-Point (l'accueil de jour) ou le Point Mobile Santé<sup>39</sup> pour l'infirmière. La maraude a duré trois heures. Dans le cadre du partenariat avec la SNCF, la maraude s'est rendue à la gare. Aucune personne n'a été rencontrée ce jour, mais les équipes ont retenu le signalement de trois femmes, à priori inconnues, se mettant fréquemment à l'abri à la gare ces derniers temps. L'équipe a convenu d'effectuer un passage en matinée lors de la prochaine maraude pour tenter de les rencontrer.

Au cours de la maraude, une femme vivant en couple, à la rue depuis de nombreuses années à Saint-Brieuc, et bien connue des différentes équipes de maraude, a été rencontrée. L'IDE informe l'équipe qu'un rendez-vous médical a ainsi été obtenu à Rennes, à 1h30 de voiture, pour cette femme faute de spécialiste accessible à Saint-Brieuc. La maraude s'est poursuivie par la rencontre de plusieurs hommes installés dans des abris de fortune ou sur un parking, dans le cadre d'une veille sanitaire.

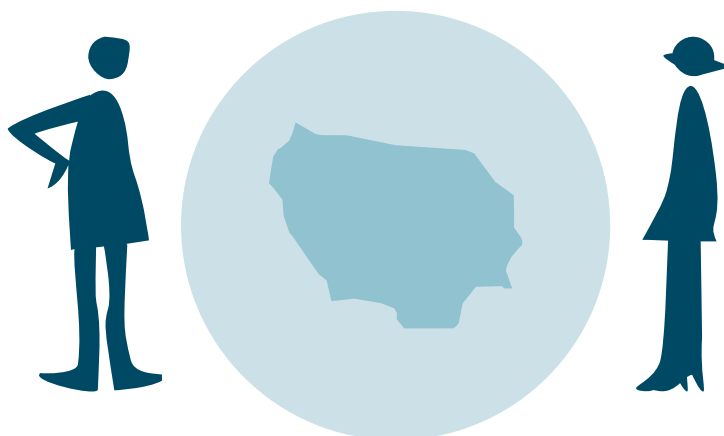
---

39. Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)





## → PORTRAIT DU TERRITOIRE DU BOIS DE VINCENNES



### → PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Avec une superficie de 9,95 km<sup>2</sup>, le Bois de Vincennes constitue le plus grand espace vert parisien, représentant environ 10 % de la superficie de Paris. Situé au sud-est de la capitale, il est séparé de Paris par le boulevard périphérique et jouxte plusieurs communes du Val-de-Marne : Saint-Mandé, Charenton-le-Pont, Vincennes, Nogent-sur-Marne et Joinville-le-Pont.

Vestige d'une ancienne forêt de l'Antiquité et ancien terrain de chasse royale, le Bois de Vincennes accueille aujourd'hui de nombreux équipements et lieux emblématiques : l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), le zoo de Vincennes, les théâtres de la Cartoucherie, des terrains de sport, le château de Vincennes, le parc Floral, ainsi que l'ancien centre universitaire de Vincennes (aujourd'hui rasé). Ces usages multiples contribuent à la forte fréquentation du site et à des enjeux importants de régulation de l'espace public.

Les règlements des parcs et jardins interdisent les installations dans le Bois de Vincennes. Néanmoins, face à la pénurie d'hébergement et de logement, de nombreuses personnes s'y installent. Leur **présence** est alors **tolérée** tant que les installations ne sont pas "en dur" et qu'elles respectent la tranquillité publique.







## → PRÉSENTATION DE LA MARAUDE EMMAÛS SOLIDARITÉ - BOIS DE VINCENNES

Dans les années 2000, des personnes isolées, avec de longs parcours d'errance, vivent dans le Bois de Vincennes. Durant l'hiver 2008<sup>40</sup>, **trois hommes installés dans le bois décèdent en l'espace de quelques jours**<sup>41</sup>. Cet événement a conduit à la mise en place d'un diagnostic par **Emmaüs Solidarité**, mandaté par l'Etat et la Ville de Paris. Celui-ci a abouti à la **création d'une équipe de maraude spécifiquement dédiée au Bois de Vincennes**, d'abord de manière temporaire puis définitive, portée depuis par l'association. Le financement initial reposait sur une participation conjointe de l'État et de la Ville de Paris, en associant certaines communes riveraines, notamment Vincennes et Nogent-sur-Marne.

Emmaüs Solidarité est une association laïque d'intérêt général qui lutte contre la misère et l'exclusion des personnes et des familles à la rue depuis 70 ans. L'association compte 928 salarié-e-s, 778 bénévoles et a accompagné 9277 personnes en 2024 au sein de ses dispositifs d'hébergement, de logements accompagnés et du service RSA. Parmi les 137 dispositifs que portent Emmaüs Solidarité, on compte 4 Maraudes d'Intervention Sociale (MIS), toutes en région parisienne, dont l'équipe du Bois de Vincennes.



### → Composition de l'équipe

La maraude Bois de Vincennes est composée de :

- une cheffe de service ;
- quatre travailleur-euse-s sociaux-ales, majoritairement éducateur-ric-e-s spécialisé-e-s ;
- quelques bénévoles intervenant ponctuellement.



### → Missions et modalités d'intervention

L'équipe a pour mission **d'aller vers les habitant-e-s**<sup>42</sup> **du Bois afin de leur proposer un accompagnement social de proximité**. Cet objectif se décline dans le rapport d'activité par la réalisation des actions suivantes :

- « Créer et préserver la relation avec le public dans son lieu de vie,
- Évaluer chaque situation et adapter sa réponse,
- Inciter à se mobiliser et à se rendre vers les dispositifs existants,
- Initier et maintenir une dynamique d'insertion. »<sup>43</sup>

Les maraudes sont réalisées du lundi au vendredi, avec une à deux équipes simultanément sur le terrain. **Les interventions ont lieu en journée**, sur les créneaux de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les équipes sortent généralement en voiture, mais les maraudes peuvent également se dérouler à pied ou à vélo. De manière ponctuelle, en période estivale, des maraudes peuvent être prolongées jusqu'à 21h, afin de couvrir une amplitude horaire élargie et de rencontrer des personnes absentes de leur lieu de vie en journée.

40. <https://www.leparisien.fr/faits-divers/la-detresse-des-naufrages-du-bois-de-vincennes-24-11-2008-319589.php>

41. <https://www.ladepeche.fr/article/2008/11/25/498390-trois-sdf-morts-mois-bois-vincennes.html>

42. Un habitant du bois désigne une personne sans domicile fixe, installée à minima plusieurs nuits dans le Bois de Vincennes dans une tente, dans un abri, une cabane, sans que cette appellation n'implique l'existence de conditions d'habitat dignes.

43. Extrait du Rapport d'Activités de la maraude Bois de Vincennes.





Les maraudes sont organisées en amont. Une liste des personnes à rencontrer est établie avant chaque départ, en fonction des besoins identifiés sur le terrain (veille sociale, signalements, transmission d'informations liées à l'accompagnement social).

**L'équipe veille à passer sur chaque campement au minimum une fois par semaine.** Elle s'appuie sur une **cartographie** du Bois, **partagée** avec les équipes de la Ville de Paris également présentes sur le territoire.

À l'exception de duvets et de kits d'hygiène, aucune prestation matérielle n'est proposée à l'occasion des maraudes.

Deux demi-journées par semaine, les habitant·e·s du Bois peuvent être reçu·e·s au **local de la maraude**, situé à proximité immédiate du Bois, sur rendez-vous. D'autres partenaires y sont présents ponctuellement, comme par exemple le psychiatre de l'EMPP de secteur ou le Barreau de la Solidarité, association d'avocat·e·s bénévoles qui assure, une demi-journée par mois, des consultations juridiques gratuites au profit des habitant·e·s du Bois.

Les équipes peuvent effectuer plusieurs types d'intervention :

- des maraudes **d'exploration** pour identifier de nouveaux campements ;
- des maraudes de **veille sociale** pour aller rencontrer des personnes vulnérables ;
- des maraudes de **création et de maintien du lien** (ces maraudes permettent de travailler le lien de confiance entre l'équipe et la personne rencontrée afin d'établir une relation permettant de mettre en place un accompagnement) ;
- des maraudes de **suivi social**. L'accompagnement est amorcé, concrétisé par un premier entretien au local. L'équipe va informer la personne d'un rendez-vous, lui transmettre un document, discuter d'une démarche ;
- des maraudes avec des **partenaires spécialisés**, en fonction de besoins spécifiques identifiés. Des maraudes conjointes peuvent être organisées avec des partenaires : EMPP, Bociek (spécialisé dans l'accompagnement psychologique de personnes originaires de l'Europe de l'Est), Gamelles Pleines pour les propriétaires de chien.
- Dans le cadre de l'accompagnement, les équipes de maraude peuvent proposer l'accès à des ateliers culturels, des activités de jardinage ou encore à des chantiers d'insertion (via le Dispositif Premières Heures).



Le service travaille également la possibilité d'orientation vers le centre d'hébergement « La Terrasse », situé dans le Bois sur la commune de Saint-Mandé. Ce dispositif comprend une vingtaine de places, gérées en direct par la maraude. Il vise l'orientation de personnes en situation critique. Les conditions d'accueil, en chambres partagées, limitent toutefois l'adhésion des habitant·e·s du Bois, habitué·e·s à une grande autonomie sur leur campement.

Les travailleur·euse·s sociaux·ales œuvrent également à l'accès à l'hébergement et au logement, en orientant les personnes vers des solutions adaptées via le SIAO 75.



## → Dynamique partenariale

Historiquement, **trois acteurs principaux** interviennent sur le Bois et sont liés par une **convention tripartite** :

- la maraude d'**Emmaüs Solidarité** ;
- **la Ville de Paris**, et notamment **l'Unité d'Assistance aux Sans-Abris (UASA)** ;
- l'accueil de jour du **Samu Social de Paris**, l'Espace Solidarité Insertion (ESI) « La Maison dans le Jardin ».

L'UASA est composée d'une quarantaine d'agents de police municipale et de 17 travailleur·euse·s sociaux·ales. **Elle intervient sur l'ensemble du territoire parisien : sur le patrimoine de la Ville de Paris, notamment les parcs, jardins et bois ; sur les campements et auprès de publics spécifiques** (principalement les mineur·e·s non accompagné·e·s, les usager·ère·s de drogues et les familles à la rue). Une unité de l'UASA intervient spécifiquement sur le Bois. Ces équipes de la Ville peuvent s'y rendre conjointement lorsque les conditions de sécurité ne sont pas réunies pour que la maraude d'Emmaüs intervienne seule. L'UASA est également présente lorsque des **publics** relevant de son **champ de compétences spécifiques** sont identifiés.

L'accueil de jour la « Maison dans le jardin » existe depuis 1997. Il est situé à **proximité immédiate** du Bois. Son lien historique et sa proximité géographique en font un lieu de fréquentation d'une partie des habitant·e·s du Bois. **L'IDE de la structure intervient dans le bois avec l'UASA une fois par semaine.** Un **temps de coordination hebdomadaire** a lieu

tous les mardis entre l'UASA, la maraude d'Emmaüs Solidarité et la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) de la ville. À cette occasion, via la cartographie de la ville, les participant·e·s font un état des lieux sur les éventuelles nouvelles installations ainsi que des demandes d'interventions spécifiques auprès de l'UASA. À la suite de cette rencontre, une synthèse est envoyée aux acteurs concernés.

Des **réunions de synthèse bi-annuelles** réunissent les partenaires sociaux et médico-sociaux du secteur afin d'actualiser la connaissance des contraintes propres à chaque structure et de croiser les suivis des files actives communes. Ces temps d'échange favorisent une meilleure coordination entre les équipes.

Le Bois de Vincennes est également un lieu de **prostitution**, concentrée sur certains secteurs. Plusieurs maraudes spécialisées y interviennent (Aux Captifs, La Libération ; Bus des femmes), avec des périmètres, horaires et publics différents. Les liens avec la maraude d'Emmaüs Solidarité restent limités.

Des **maraudes bénévoles** interviennent elles aussi ponctuellement (Gamelles Pleines une fois par mois, Secours catholique, Dans ma rue) ; des actions ciblées peuvent également être organisées selon les besoins.



## → Santé et accompagnement médico-social

La maraude d'Emmaüs Solidarité ne dispose **pas**, en interne, **de professionnel·le·s de santé**. **L'accompagnement médical repose sur des partenariats** :

- l'EMPP de secteur : le psychiatre est présent une fois par mois au local et l'équipe est susceptible d'intervenir également sur alerte ;
- Médecins du Monde (MDM), pour des interventions ciblées ;
- une convention avec Equipe mobile Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP) 94, porté par le Groupe SOS<sup>44</sup> ;
- l'intervention possible du Samu Social du Val-de-Marne, porté par la Croix-Rouge française ;
- l'IDE du Samusocial de Paris.

44. ESSIP 94 - Groupe SOS





## → Spécificités du Bois de Vincennes

Le Bois est découpé en six secteurs (du secteur 1 Nord et Sud au secteur 5), présentant des densités d'occupation très variables selon leur topographie, leur proximité avec les zones urbaines et les communes limitrophes.

La régulation de l'espace repose sur une coordination étroite entre acteurs. Lorsqu'un **nouveau campement** est identifié par les équipes de la Ville de Paris, notamment la Direction des Espaces Verts, il est **signalé à la maraude**. Pour un campement abandonné, une procédure est engagée selon le circuit inverse pour un nettoyage. En ce sens, à l'issue de la réunion hebdomadaire du mardi, les équipes de cantonniers interviennent le mercredi matin pour nettoyer le site, sécurisé par les agents de l'UASA.

Le Bois de Vincennes est un espace dans lequel les personnes sont particulièrement isolées. Plusieurs **agressions** ces dernières années témoignent d'un

contexte d'insécurité les conduisant à maintenir une **vigilance constante**. Cette situation souligne l'importance, pour eux, de vivre à plusieurs, souvent accompagnés de chiens, et d'occuper des espaces dont l'accès est rendu difficile sans leur accord.

Certains secteurs ne doivent pas être occupés, notamment à proximité de Saint-Mandé et Nogent, zones où la Ville de Paris procède à l'implantation de centres aérés durant les vacances d'été. Dans ces secteurs, les personnes qui s'installent sont invitées à se déplacer.

**Les personnes s'installent généralement aux mêmes endroits, souvent à proximité des transports en commun, des fontaines et d'autres campements.** Les plaines, trop exposées, sont peu investies. Certains secteurs proches des zones urbaines (Saint-Mandé et Vincennes) sont strictement interdits à l'installation.





## → ACTIVITÉ DE LA MARAUDE



### → Données d'activité et saisonnalité

En 2025, la maraude d'Emmaüs Solidarité a rencontré **452 personnes différentes**, en incluant également les personnes rencontrées au local. Les conditions de vie dans le Bois sont particulièrement difficiles, avec **une saisonnalité très marquée**.

En **hiver**, la température peut être de **2 à 3 degrés inférieure** à celle de la ville, avec un ressenti encore plus froid. En **été**, la végétation rend **le repérage des campements plus complexe et la fréquentation globale du Bois augmente** (campements comme promeneur-euse-s), entraînant une pression accrue sur les espaces occupés.

Ces dernières années, le nombre de campements diminuait l'hiver puis augmentait l'été ; cette saisonnalité est toutefois moins marquée depuis deux ans. En période estivale et hivernale, un recensement des personnes vulnérables est mis à jour quotidiennement.

En 2024, l'équipe socio-éducative de la maraude du Bois de Vincennes a réalisé 1 357 rencontres au cours de ses 307 maraudes. **123 rencontres concernaient de nouvelles personnes**. Au total, 263 personnes distinctes ont été rencontrées sur leurs campements

La même année, 391 personnes ont été accompagnées par la maraude, que ce soit au Bois, au Pavillon (le local de la maraude) ou sur les campements. 144 personnes ont bénéficié d'un suivi social global régulier. 45 solutions d'hébergement et de logement ont été proposées. La moitié de ces orientations l'ont été vers La Terrasse. L'orientation de femmes vers des haltes de nuit a permis de fournir des réponses immédiates tout en facilitant un suivi dans la durée vers des lieux d'accueil mieux adaptés.

L'équipe a en outre assuré 87 accompagnements physiques, dont 50 vers des structures de santé.



### → Publics rencontrés

Une partie des personnes installées n'y restent pas. Les équipes notent un phénomène de mobilité qui prend de l'importance depuis l'année dernière : **de brèves installations, suivies de départs**. Ces personnes de passage ne sont pas systématiquement rencontrées par les intervenant-e-s du Bois. Les mêmes lieux de vie peuvent être réinvestis par de nouvelles personnes, complexifiant les procédures d'identification.

Pour une vingtaine de lieux de vie identifiés et régulièrement visités par les équipes, les personnes installées demeurent **inconnues** : les campements sont repérés et habités mais les habitant-e-s ne sont pas présent-e-s lorsque la maraude s'y rend.

**Les habitant-e-s sont majoritairement des personnes avec un long parcours d'habitat précaire** : squats, hôtels, tunnel, métro, centre d'hébergement... Dans son article « En quête de chez-soi. Le Bois de Vincennes, un espace habitable ? »<sup>45</sup>, le sociologue Gaspard Lion note un élément décisif expliquant le choix de s'installer dans le Bois : connaître cet espace « parce qu'on a habité à proximité, par le bouche-à-oreille, ou parce qu'on y a été introduit par des habitants plus anciens. ».

Le Bois peut devenir pour ces habitant-e-s, un « **espace refuge** »<sup>46</sup> dans lequel certains trouvent dans « un espace fixe et fermé comme une tente ou une cabane »<sup>47</sup> la possibilité de « s'approprier les espaces intérieurs et extérieurs, s'y inscrire dans la durée, disposer d'un véritable centre à partir duquel organiser le monde et nouer des relations »<sup>48</sup>, **une manière « d'habiter »**<sup>49</sup> le lieu.

<sup>45</sup>. Lion, G. (2014). *En quête de chez-soi. Le bois de Vincennes, un espace habitable ?* Annales de géographie, 697(3), 956-981. <https://doi.org/10.3917/ag.697.0956>.

<sup>46</sup>. Lion, G. (2014).

<sup>47</sup>. Lion, G. (2014).



Le rapport d'activité 2024 de la maraude d'Emmaüs Solidarité indique : « Six personnes sont installées dans le Bois depuis plus de 10 ans et une quarantaine depuis moins de six mois ». Plus d'une centaine de personnes y vit depuis plus de six mois.

**Le public des habitant·e·s du Bois est majoritairement composé d'hommes isolés, âgés de 40 à 55 ans.** Plusieurs personnes sont âgées de plus de 70 ans. Parmi les **263 personnes différentes rencontrées en campement en 2024**, 231 étaient des hommes isolés et 30 étaient **des femmes, soit 10 %** (dont la moitié en couple).

L'année 2024 a été particulièrement marquée par des agressions envers les femmes vivant dans le Bois de Vincennes, que ce soit par leurs conjoints ou par des personnes inconnues.

Les personnes de moins de 35 ans demeurent minoritaires, bien que leur présence soit en augmentation.

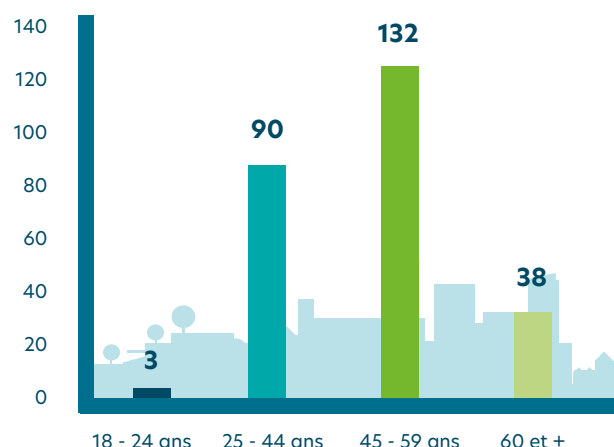
Environ un tiers des habitant·e·s du Bois est accompagné par l'équipe. Les personnes concernées connaissent bien les dispositifs, suite à des années de vie à la rue, en squat, en errance, et refusent un accompagnement formel. Celui-ci est par conséquent souvent long et complexe. Dans son rapport d'activité de 2024, Emmaüs Solidarité précise que « les personnes ont une bonne connaissance des dispositifs AHI et, suite à une mauvaise expérience et/ou à une mauvaise image passée des structures, elles ne souhaitent plus, pour la plupart, y accéder. »<sup>50</sup>

**57 personnes rencontrées ont un animal, soit une personne rencontrée sur 10.** L'accès à des places autorisant la présence d'animaux demeure toutefois limité, ces places étant peu nombreuses et certaines personnes étant accompagnées de plusieurs animaux.

Une partie du public ne dispose d'aucune ressource financière, malgré une éligibilité possible aux minima sociaux et/ou autres allocations. Le travail non déclaré, notamment dans le BTP, est fréquent.

La présence de **familles est très exceptionnelle** (une à deux fois par an maximum). L'UASA intervient alors très rapidement.

#### ÂGE DES PERSONNES RENCONTRÉES EN 2024



#### → Liens entre les habitant·e·s

Des relations de voisinage, d'amitié mais aussi d'inimitié se tissent de la sorte, des liens entre habitant·e·s - voisin·e·s installés dans le Bois, mais aussi avec des riverains. « Le Bois de Vincennes apparaît dès lors comme un espace de socialisation traversé par ses solidarités, ses alliances, ses conflits. »<sup>51</sup> Il n'est pas rare que des personnes s'installent à plusieurs, en petits groupes, se cooptant.

48. Lion, G. (2014).

49. Lion, G. (2014).

50. Extrait du RA 2024

51. Lion, G. (2014)





## → UNE MARAUDE AVEC LA MARAUDE BOIS DE VINCENNES.

La maraude débute un jeudi de janvier 2026, à 15 h. En voiture, les professionnel-le-s ont la mission de parcourir le secteur 5 du Bois. Un homme de plus de 70 ans interpelle l'équipe sur le parcours. Roger<sup>52</sup> habite dans le Bois depuis plusieurs mois. Il était en hébergement à La Terrasse suite au plan Grand Froid. Il se plaint des conditions d'accueil, notamment du fait de devoir partager sa chambre. « J'ai travaillé toute ma vie, j'ai le droit à autre chose. » Un premier dossier en pension de famille a été refusé en raison de son âge. L'éducatrice l'invite à repasser dans la semaine pour compléter un autre dossier. Il est en colère et s'en excuse. Il explique avoir pris la décision de retourner dans le bois.

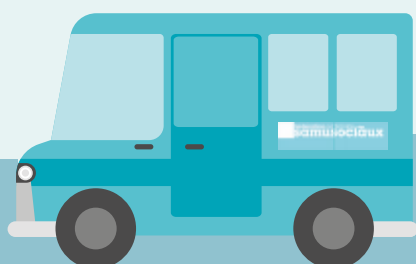
Le secteur 5 est le plus étendu et le moins dense en nombre d'habitant-e-s. Le lien avec certain-e-s des habitant-e-s du secteur est plus difficile. L'équipe visite sept campements. Aucune des personnes installées ne semble présente car il n'y a pas de réponse, depuis les tentes, aux "bonjour" qui préviennent de la présence de la maraude. Une autre hypothèse est qu'elles dorment ou souhaitent être tranquilles. Si les habitant-e-s ne les y invitent pas, les professionnel-le-s ne pénètrent pas dans les espaces de vie. Il fait particulièrement froid, le bois est humide. L'équipe profite de ces absences pour explorer les alentours à la recherche d'éventuels nouveaux lieux de vie. Aucune nouvelle d'installation n'est repérée.

La visite de ces lieux de vie illustre les propos de Gaspard Lion qui démontre qu'ils ne peuvent être réduits à de « simples abris pour se protéger des intempéries, ou dormir la nuit : ils sont des espaces significatifs »<sup>53</sup>, dénotant d'une certaine « stabilité résidentielle ». Pour accéder à ces espaces de vie, les professionnel-le-s cherchent, dans ce labyrinthe à ciel ouvert, le bon chemin menant aux campements, souvent camouflés derrière des branches, des bâches militaires ou des feuillages.



52. Le prénom a été changé

53. Lion, G. (2014).





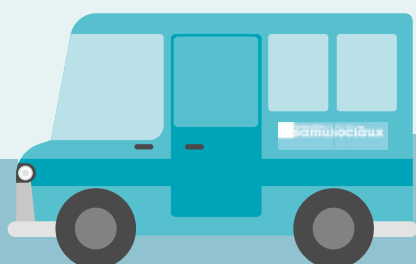
L'un des habitants, qui n'est pas là à notre passage, vit dans le Bois depuis des années. Plusieurs anecdotes illustrent sa manière d'investir son espace de vie, ses constructions. Il a également tenté de s'installer en dur dans le Bois, ce qui n'a pas été toléré par les autorités. Il est parti, puis revenu. Plusieurs autres campements visités sont dotés de barrières, de branches, de rubalise voire de panneaux (notamment avertissant de la présence de chiens). Ces éléments matériels marquent le début d'un espace de vie habité. Ils constituent « des seuils qui marquent une frontière entre l'intérieur et l'extérieur, qui relie le dedans au dehors »<sup>54</sup>. Des caméras sont installées au-dessus d'un espace de vie. Fonctionnent-elles ?

L'équipe rejoint la voiture. Elle rend visite à un homme d'une cinquantaine d'années, connu de la maraude. Il ne sort pas de sa tente pour répondre. Il nous demande de l'excuser mais préfère rester dans son sac de couchage au chaud. Il ne laisse jamais sa tente plantée en journée et préfère plier ses affaires chaque jour et repartir avec. Il refusera le sac de couchage qui lui est proposé car il ne garde qu'un petit nombre d'affaires avec lui afin de préserver sa mobilité. A titre d'exemple, il ne conserve que huit jours de vêtements.

Sur le chemin, se trouve le campement d'une femme qui vit avec ses deux chiens. Elle accueille actuellement deux autres personnes. Personne n'est présent cet après-midi. Encore une fois l'espace est en partie délimité par des branches.

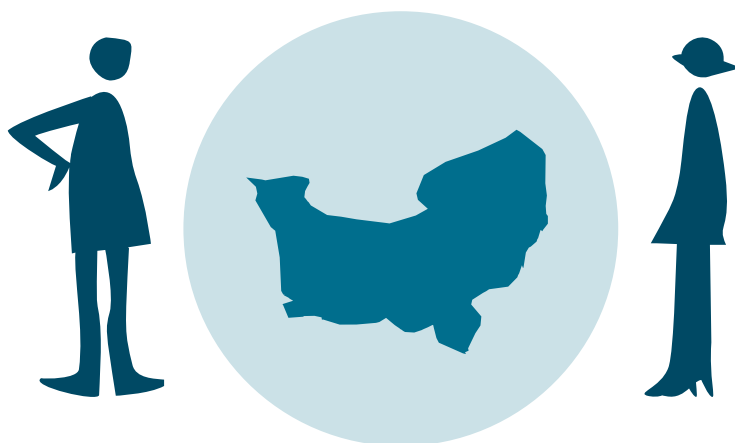
Les professionnel-le-s vont ensuite à la rencontre de deux hommes connus depuis plusieurs années pour vivre dans le Bois de Vincennes. Sur leur campement, chacun a sa tente. De grandes bâches les protègent de la pluie, créant également un espace extérieur commun. Chacun a un chien. Il y a quelques années, ils vivaient déjà tous les deux dans un tunnel, situé dans le nord de Paris. Ils en gardent de très bons souvenirs qu'ils racontent. La police passait souvent mais ne les inquiétait pas. Des groupes de jeunes pouvaient rompre leur quiétude. Ici, ils sont « peignards » et leurs chiens ont de l'espace. Les renards passent les voir tous les soirs à la même heure, apprivoisés en quelque sorte. Ils demandent des duvets pour remplacer les leurs. Ils sont bavards. Les discussions ont trait aux chiens, au voisinage. Ils ne se plaignent pas du froid ; ils indiquent être bien équipés, comme la personne précédemment rencontrée. Gaspard Lion relevait dans son article que la question du froid est plus ou moins minorée dans les discours des habitant-e-s, très équipé-e-s pour l'affronter.

54. Lion, G. (2014).





## → PORTRAIT DU TERRITOIRE DE CAEN



## → FICHE D'IDENTITÉ - TERRITOIRE DE CAEN



### → Territoire et population

- Préfecture du Calvados (14) - région Normandie
- 38<sup>e</sup> ville de France avec 109 000 habitant·e·s.
- Caen la mer, communauté de communes. Plus de 277 000 habitant·e·s.
- Superficie de 25,7 km<sup>2</sup>

### → Contexte socio-économique<sup>55</sup>

- Taux de pauvreté : **21 %** à Caen (EPCI Caen La Mer : 14,6 % ; France métropolitaine : 14,9 %)
- 8,8 % de logements vacants

### → Organisation du Samu Social

- Samu Social porté par Acséa : plus de 1230 salarié·e·s - 14 450 personnes accompagnées sur le département.
- Des maraudes professionnelles tous les jours de l'année. Une équipe de 7 salarié·e·s.
- Le Samu Social intervient sur tout le département du Calvados (14).
- Maraude généraliste et maraude mixte (pour les familles).

### → Publics rencontrés (2024)

- 2432 personnes différentes rencontrées en maraude en 2024.
- Ces dernières années : forte augmentation des femmes seules et des familles.
- Le délai pour entrer en CHRS est pour un homme seul : 2 ans et 9 mois ; une femme seule : 2 et 3 mois (données SIAO).

55. Données INSEE 2022





## → PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Caen est la **préfecture du Calvados**, au cœur de la région Normandie, située dans le nord-ouest de la France, à une quinzaine de kilomètres de la Manche et traversée par la rivière Orne. Sa position **entre mer et campagnes bocagères** lui confère un cadre de vie mêlant héritage historique et accessibilité aux grands axes régionaux et au réseau ferroviaire vers **Paris**.

La commune de Caen compte environ 108 400 habitant·e·s en 2022, ce qui en fait la ville la plus peuplée du Calvados et la **troisième de Normandie** après Rouen et Le Havre. L'intercommunalité Caen la Mer, plus étendue, regroupe près de 277 000 habitant·e·s. Ville universitaire et administrative dynamique, Caen est un pôle économique pour la région. Sur le plan socio-économique, la ville fait face à des **inégalités de revenus** : en 2021, le taux de pauvreté des ménages à Caen était autour de 21 %, bien supérieur à la moyenne des ménages de l'intercommunalité (14,6 %) et à la tendance nationale.

Le **climat** caennais est de type **océanique**, avec des hivers doux et humides et des étés tempérés, influencé par la proximité de la Manche, ce qui se traduit par des précipitations régulières et des amplitudes thermiques modérées tout au long de l'année.





## → PRÉSENTATION DU SAMU SOCIAL DE CAEN

Dans le Calvados, le Samu Social est géré par l'association Acséa, qui fêtera dans 6 ans **son centenaire d'existence**. L'association était rattachée historiquement au mouvement des Sauvages avec « pour vocation d'apporter à des enfants, adolescents ou adultes en difficulté les soutiens, accompagnements et protections spécifiques ».<sup>56</sup> Le Samu Social a été créé en 1997 par une association tutélaire<sup>57</sup>. **À l'origine, il intervenait avec l'ambition de favoriser la connexion entre les personnes en situation de rue, notamment celles bénéficiant de mesures de protection, et le droit commun.** L'objectif aujourd'hui est de faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs existants. Le Samu Social a intégré Acséa il y a une quinzaine d'années. L'association est aujourd'hui organisée autour de quatre pôles :

- Le pôle protection de l'enfance ;
- Le pôle handicap, autonomie et dépendance ;
- Le pôle santé ;
- Le pôle prévention et lutte contre la précarité.

Le service dont dépend le Samu Social 14 au sein de ce dernier pôle, le Trait d'Union, assure **également la gestion d'un établissement d'hébergement d'urgence**, le Cap Horn (66 places), ainsi que le **Dispositif d'Accompagnement et de Soutien à l'Autonomie (DASA)**. Ce dernier permet de faire la passerelle entre la rue et les dispositifs adaptés aux personnes sans domicile de **plus de 60 ans**.



### → Composition des équipes

Le Samu Social 14 compte **une responsable de service et sept postes à temps plein** de travailleur·euse·s sociaux·ales.

- Cinq postes sont occupés à temps plein par des travailleur·euse·s sociaux·ales.
- Le sixième poste est scindé en deux mi-temps : deux professionnel·le·s interviennent à mi-temps au Samu Social et à mi-temps au Cap Horn.
- Le septième poste est occupé par un·e travailleur·euse social·e dédié·e à la maraude mixte, à **destination des familles**.



### → Missions et modalités d'intervention

Le Samu Social de Caen intervient 365 jours par an, dans les espaces publics comme dans des lieux privés, sur sollicitation et de sa propre initiative. Il s'adresse aux personnes majeures comme mineures, isolées ou en famille, en situation de "grande vulnérabilité". Ses missions, telles que définies dans son rapport d'activité, consistent en "la **création de lien**, l'**évaluation de situations d'urgence et sociales**, ainsi que l'**accompagnement social**."

Le Samu Social 14 vise ainsi prioritairement à **créer du lien avec des personnes en situation de non-recours, souvent invisibles**, qui ne fréquentent pas les centres d'hébergement et sollicitent peu ou pas le 115 avec pour objectif de constituer une **interface avec les dispositifs existants**. Les **travailleur·euse·s sociaux·ales** interviennent principalement en "coréférence", c'est-à-dire **en appui des travailleur·euse·s sociaux·ales** référent·e·s des

<sup>56</sup>. Présentation - Acséa

<sup>57</sup>. Une association tutélaire est une organisation à but non lucratif qui a pour mission de protéger juridiquement les personnes majeures sous tutelle ou curatelle.



structures qui proposent de l'accompagnement. L'objectif est de favoriser la mise en lien lorsque cela est nécessaire.

De manière plus exceptionnelle, lorsque les personnes n'ont aucun·e référent·e social·e, les travailleur·euse·s sociaux·ales du Samu Social peuvent devenir "référent·e de proximité"<sup>58</sup>.

Les interventions se déroulent du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h et en soirée de 15h à 23h30 tous les soirs de la semaine. **Les sorties en journée permettent de faire le lien voire d'accompagner les personnes pour des rendez-vous médicaux**, ou avec les travailleur·euse·s sociaux·ales référent·e·s par exemple. **En fin d'après-midi et en soirée, les maraudes sont essentiellement consacrées aux rencontres sur les lieux de vie** permettant une création de lien, une évaluation de la situation et une transmission des orientations.

**Depuis 2022, les lundis et mercredis soir, un·e infirmier·ère des LHSS de l'association Revivre accompagne l'équipe.** Cette présence permet la réalisation d'évaluations et d'orientations sanitaires, croisées avec les évaluations des travailleur·e·s sociaux·ales. Depuis plusieurs années, une place en LHSS est réservée au Samu Social 14. L'accès peut se faire directement sans dossier à cette occasion. **Le partenariat avec le Samu Social 14 permet ainsi un accès aux soins pour les personnes qui en sont le plus éloignées.**

**À l'issue de chaque maraude en soirée, l'un·e des professionnel·le·s assure une astreinte durant la nuit.** Cette personne peut être sollicitée par les écoutant·e·s du 115, la police, la gendarmerie ou l'hôpital. Elle apporte alors un appui, un avis, une validation, et peut se déplacer pour évaluer la situation notamment lors d'un signalement de personnes à la rue. Cette astreinte s'exerce en semaine de 23h30 à 08h30 et jusqu'à 15h00 le week-end car il n'y a pas de relève en journée.

Lorsque l'effectif est complet, en période hivernale, le Samu Social réalise jusqu'à 18 maraudes par semaine.

Jusqu'au 30 septembre 2025, le Samu Social avait **vingt places** en gestion directe sur le centre du Cap Horn. Les équipes pouvaient orienter directement des personnes rencontrées vers ces places d'hébergement. Les sollicitations étaient nombreuses tous les soirs pour orienter des personnes sur ces places. **Le Samu Social 14 a fait le choix d'y renoncer volontairement, pour laisser le 115 réguler l'intégralité des places disponibles et se focaliser sur ses missions initiales d'aller-vers les personnes en non-recours.** Ces vingt places sont aujourd'hui attribuées pour deux mois renouvelables. Le Samu Social 14 ne conserve à présent qu'une place de mise à l'abri et pour la nuit, une place d'astreinte en orientation directe sur le Cap Horn.



## → Mission familles - la maraude mixte

La maraude mixte portée par Acséa est dédiée spécifiquement aux familles. Elle a été créée à titre expérimental en 2020, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. **Le Calvados faisait alors partie des dix départements comptant le plus grand nombre de familles à la rue.** Un poste à temps plein est financé sur cette mission. Son financement a été pérennisé en 2022.

La maraude mixte intervient trois journées et deux soirées par semaine. L'intervention se faisant en binôme, le·a travailleur·euse social·e de la maraude mixte est accompagné·e par un·e autre travailleur·euse social·e de l'équipe, par roulement. À sa création, l'équipe intervenait principalement en squat. Aujourd'hui, la maraude mixte va à la rencontre des familles :

- sur signalement, en maraude, en rue,
- dans des squats ou des bidonvilles.

58. Terme utilisé lors d'un entretien avec l'équipe



## → ACTIVITÉ DU SAMU SOCIAL



### → Quelques données d'activité<sup>59</sup>

En 2024, 2 432 personnes ont été rencontrées par le Samu Social.

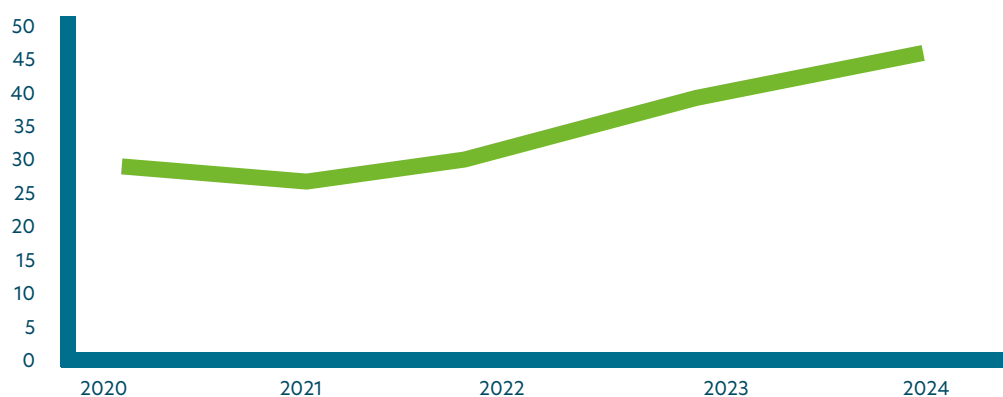
Parmi elles, **1 383 personnes isolées** ont été rencontrées au cours de l'année, dont **428 considérées comme des « nouvelles situations »**. Par ailleurs, **282 familles** ont été rencontrées en 2024. 173 d'entre elles n'avaient jamais été rencontrées.

Sur les 1049 personnes rencontrées en famille, plus de la moitié l'ont été pour la première fois en 2024.

|                                | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|
| Nombre de personnes isolées    | 1096 | 881  | 1200 | 1449 | 1383 |
| Nombre de mineur-e-s isolé-e-s | 24   | 16   | 20   | 18   | 42   |
| Nombre de personnes en famille | 425  | 316  | 647  | 996  | 1049 |
| Total                          | 1521 | 1197 | 2121 | 2445 | 2432 |

Il est particulièrement notable de constater l'augmentation du nombre de familles rencontrées par le Samu Social et leur part croissante sur la totalité des personnes rencontrées.

#### PROPORTION EN % DES PERSONNES EN FAMILLE RENCONTRÉES SUR L'ENSEMBLE DES PERSONNES RENCONTRÉES PAR LE SAMU SOCIAL DU CALVADOS



La proportion des femmes parmi les appelants au 115 est elle aussi particulièrement significative puisqu'elle représente 30% des appels de personnes isolées. **Le nombre d'appels de ces femmes a ainsi doublé entre 2022 et 2024.** Sur 364 personnes seules ayant contacté le 115 en 2024, 112 sont des femmes.<sup>60</sup>

<sup>59</sup>. Source : Rapport d'Activités Acséa.

<sup>60</sup>. Données SIAO 14



## → La saisonnalité de l'activité

Le **tourisme**, et en particulier à l'occasion des festivités liées aux commémorations du Débarquement de Normandie au début du mois de juin, ont également un **impact significatif**. En effet, **les hôtels** à vocation touristique qui mettent à l'abri, hors saison, des familles sans domicile, reprennent leur vocation première d'accueil des visiteur·euse·s, ce qui a pour conséquence **une remise à la rue de familles concernées**.



## → Lieux d'intervention emblématiques



Le Samu Social 14 est compétent pour intervenir **sur l'ensemble du département du Calvados**. Le Samu Social 14 se déplace quotidiennement dans les communes de la périphérie immédiate de Caen.

### → La Presqu'île

La Presqu'île constitue une zone en limite de la périphérie caennaise, **le long de l'Orne avec des dizaines de personnes installées en tente, à proximité de l'accueil de jour de La Boussole**. Lors de la période de confinement liée au Covid-19, alors que l'accueil de jour restait ouvert, de nombreuses personnes à la rue s'y sont installées. Depuis, les campements ont évolué, des occupant·e·s sont parti·e·s, d'autres sont arrivé·e·s, faisant également évoluer les problématiques rencontrées. Le site est également un lieu de prostitution, avec la présence de camions installés par des travailleuses du sexe.

Les campements sont **tolérés** sur une partie de la Presqu'île et regroupent aujourd'hui encore environ **une cinquantaine de tentes**.

### → La gare

**Une convention** est en place depuis treize ans avec **SNCF**. **Les liens avec les équipes de sécurité sont étroits** : elles alertent le Samu Social, qui peut intervenir pour des actions de médiation ou d'observation. La gare est un lieu de passage important nécessitant une vigilance constante. Le **Calvados** compte de nombreuses gares sur son territoire et le **Samu Social 14 est potentiellement amené à intervenir dans chacune d'elles**.

### → Le Calvados

Plusieurs villes plus éloignées, peu ou pas dotées en structures d'accueil ou d'hébergement, comptent néanmoins un nombre important de personnes vivant à la rue, en squat ou sous tente. Le Samu Social 14 explore également des espaces moins investis, comme **des campements situés le long de la Touques**, rivière normande située à environ 45 minutes de Caen.



Lorsque l'activité le permet — notamment les week-ends, avec moins de signalements et de rendez-vous — le Samu Social 14 peut également mener des **maraudes exploratoires sur des territoires plus éloignés, comme Bayeux**, située à une trentaine de minutes de Caen.

→ Lisieux

Lisieux est une commune de 20 000 habitants située à une cinquantaine de kilomètres de Caen. À la suite du diagnostic territorial réalisé par le Samu Social 14, en lien avec les partenaires historiques de la ville, l'ACSEA s'est positionnée pour porter la création d'un **accueil de jour sur ce territoire**. Depuis 2024, l'ACSEA est financée pour porter cet accueil de jour. Néanmoins, les moyens alloués ne permettent aujourd'hui qu'un fonctionnement saisonnier, **limité à la période hivernale**, malgré des besoins présents tout au long de l'année.

Les besoins identifiés sont réels : le CAARUD de Lisieux enregistre environ une soixantaine de passages par mois en l'absence d'un accueil de jour généraliste hors période hivernale. Il fait aujourd'hui office de lieu ressource pour de nombreuses personnes en situation de grande précarité.

Le Samu Social 14 assure **deux maraudes hebdomadaires à Lisieux, en partenariat avec le CAARUD local**. Les équipes interviennent également sur le secteur de la Côte Fleurie. Ce partenariat a permis un véritable partage de compétences, notamment autour des pratiques d'« aller-vers », de la RDR et de la connaissance fine du territoire.



## → Dynamique partenariale

À Caen, **de nombreuses maraudes bénévoles et plusieurs équipes professionnelles mènent des actions « d'aller-vers »**. Malgré cette pluralité, il n'existe pas d'instance formalisée de coordination.

Plusieurs **maraudes bénévoles** (Restos du Cœur, Croix Rouge française, LVD) se sont organisées pour **assurer une distribution alimentaire répartie sur tous les jours de la semaine** dans deux espaces distincts. Lorsque la Croix-Rouge française maraude simultanément avec le Samu Social 14, les équipes restent en lien afin d'échanger les informations nécessaires. Lorsqu'une **personne est nouvellement arrivée** sur le territoire, elle est rencontrée, si elle le souhaite, en priorité par le Samu Social 14 pour la réalisation d'une évaluation puis par la Croix Rouge Française dans un second temps.

Plusieurs équipes spécialisées interviennent également sur le territoire, notamment le CAARUD ou le Programme d'Accompagnement des Personnes en Situation de Prostitution<sup>61</sup> (PAPSP), qui peut maraude en journée comme en nuit. Ce projet est porté par l'Etablissement Public de Santé Mentale.

Parmi les structures d'accueil, **l'accueil de jour La Boussole** occupe une place centrale et historique. Créée il y a plus de trente ans, elle représente un lieu **fondamental** au quotidien pour les personnes vivant

à la rue à Caen et dans les environs. Cet accueil de jour, rattaché à la direction de la lutte contre l'exclusion **de la Ville de Caen, est ouvert tous les jours** et a une vocation généraliste. Un accueil de jour spécifique est également dédié aux familles et un autre aux femmes victimes de violences. Sur une moyenne de 90 passages quotidiens, **la Boussole accueille jusqu'à une vingtaine de femmes**. Certaines femmes n'osent pas fréquenter ce lieu en raison de la forte présence masculine, incluant parfois des personnes susceptibles d'avoir exercé des violences à leur encontre. Depuis quatre ans, on observe **une augmentation significative** du nombre de femmes. Il y a quelques années, elles ne représentaient que 2 à 3 passages par jour. **L'absence d'un accueil de jour dédié aux femmes** constitue aujourd'hui un manque identifié à l'échelle de la ville, du département.

Les **liens entre la Boussole et le Samu Social 14 sont quotidiens** : le Samu Social 14 est sollicité pour des accompagnements physiques, pour faire le lien avec des personnes accompagnées à la rue. Dans l'autre sens, il oriente vers l'accueil de jour pour un suivi social, les prestations d'accueil de jour (douche, café, vêtements, casier...) ou l'accès aux repas. Les équipes se rencontrent régulièrement afin d'échanger des informations et de partager leurs observations sur les situations des personnes connues des deux services.

61. Le programme d'accompagnement des personnes en situation de prostitution - EPSM Caen





## → EN MARAUDE AVEC ACSÉA



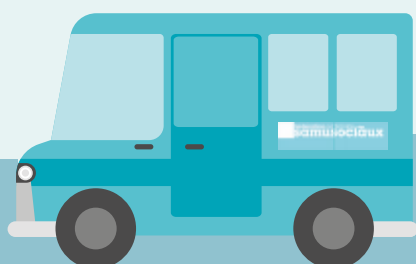
La maraude a lieu une nuit pluvieuse de janvier 2026. Pour la première intervention, l'équipe se rend en périphérie de Caen afin de tenter de rencontrer un homme vivant en squat qu'elle connaît, mais qui n'a pas été vu depuis plusieurs semaines. Le bâtiment abandonné est entouré d'un grand jardin. Des traces de passage récentes sont visibles. Malgré les appels, personne ne répond. L'équipe note de prévoir un nouveau passage à un horaire différent.

De retour dans le véhicule, l'équipe contacte le 115 afin de faire un point sur les situations en cours. Fait rare, le 115 informe qu'une place d'hébergement de deux mois renouvelables est disponible. L'équipe pense immédiatement à Gérard<sup>62</sup>. Il contacte très rarement le 115. Il dort le plus souvent sous tente avec son chien, ou ponctuellement dans un garage. Gérard est bien connu du Samu Social et connaît partiellement la structure, où il a déjà séjourné quelques nuits à titre

exceptionnel. Le 115 n'écarte pas la proposition mais précise que Gérard doit appeler lui-même pour que l'admission soit envisagée.

La maraude part alors à sa rencontre. Gérard est à l'abri de la pluie avec plusieurs personnes, toutes connues du Samu Social 14. L'intégration dans le centre doit se faire immédiatement : il doit donner une réponse sans quoi le 115 l'attribuera à une autre personne. Les deux professionnels-le-s prennent le temps de le rassurer et de lui expliquer les modalités d'accueil. Gérard exprime plusieurs freins : il n'a pas la muselière de son chien ; il devra partager la chambre avec une autre personne ; il n'a pas ses affaires car il pensait dormir dans un garage ce soir ; il craint de ne pas pouvoir passer une nuit enfermée sans avoir accès à ses bières. Entre écoute active et échanges avec le centre d'hébergement afin de proposer un accueil le plus adapté possible, Gérard part faire une course. À son retour, il a pris sa décision : il accepte la proposition. Nous l'accompagnons jusqu'au centre.

<sup>62</sup>. Le prénom a été changé.





Une femme qui fuit son compagnon est rencontrée. Elle est terrorisée. Les solutions dédiées sont extrêmement limitées sur Caen. Elle craint de le recroiser, que ce soit à sa domiciliation ou dans la rue. Elle est à l'abri pour l'instant.

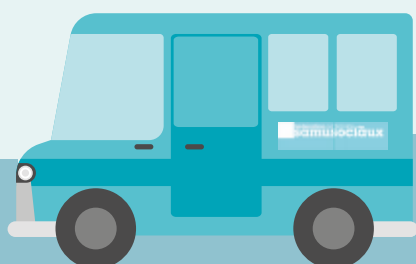
A la périphérie de la ville, vers la Presqu'île, plusieurs dizaines de tentes s'alignent le long de l'Orne. Quelques camions sont stationnés ça et là. Cet espace est également identifié comme un lieu de prostitution.

La Croix-Rouge française est en maraude ce soir. Les bénévoles nous contactent : ils viennent de rencontrer un jeune homme arrivé à Caen depuis seulement quelques jours. L'équipe est sur place quinze minutes après l'appel. Il a déjà quitté les lieux.

Un peu plus tard, le 115 appelle pour un signalement sur le parking d'un supermarché en périphérie de Caen. Un jeune homme originaire d'un autre continent est rencontré. Il est présent en Europe depuis quelque temps. Il exprime le souhait de déposer une demande d'asile. L'équipe lui transmet plusieurs adresses et notamment celle de France Terre d'Asile pour entamer ses démarches, celle de la PASS pour répondre à ses problématiques de santé et de la Boussole pour bénéficier de l'accueil de jour. Il est accompagné pour une mise à l'abri d'une nuit.

La maraude termine vers 23h, après avoir tenté de rencontrer un jeune homme connu du Samu Social 14, habituellement installé dans le hall d'une banque. Il reste introuvable ce soir.

Les intervenants sociaux de rue rédigeront ensuite le compte rendu de leur soirée, des mails aux partenaires pendant près d'1h30 avant de partir en astreinte pour la nuit.





## → ANNEXES

### → GLOSSAIRE

#### A

##### **AHI - Accueil, Hébergement, Insertion**

Ensemble des dispositifs visant l'accueil, la mise à l'abri, l'hébergement et l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité.

#### C

##### **CAARUD - Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues**

Structure médico-sociale proposant accueil, information, accompagnement et actions de réduction des risques liés à l'usage de drogues.

##### **CCAS - Centre communal d'action sociale**

Établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune et d'accompagner les publics en difficulté.

##### **CSAPA - Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie**

Structure proposant des soins médicaux, psychologiques et sociaux aux personnes confrontées à des conduites addictives, avec ou sans substance.

##### **CHRS - Centre d'hébergement et de réinsertion sociale**

Structure proposant un hébergement contractuel assorti d'un accompagnement social vers l'autonomie et l'insertion.

#### D

##### **DEVE - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement**

Service municipal en charge de la gestion, de l'entretien et du développement des espaces verts et des politiques environnementales.

#### E

##### **EHPAD - Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**

Structure médico-sociale accueillant des personnes âgées nécessitant une aide quotidienne et des soins.

##### **EMPP - Équipe mobile psychiatrie précarité**

Dispositif mobile intervenant auprès de personnes en situation de précarité présentant des troubles psychiques, afin de faciliter l'accès aux soins psychiatriques.

##### **EMSP - Équipe mobile santé précarité**

Équipe pluridisciplinaire allant à la rencontre des personnes précaires pour favoriser l'accès aux soins somatiques et la continuité des parcours de santé.

##### **ESSIP - Équipe spécialisée de soins infirmiers précarité**

Équipe infirmière mobile intervenant auprès de personnes sans domicile ou en grande précarité pour des soins de base et un accompagnement vers le système de santé.

#### F

##### **FAS - Fédération des acteurs de la solidarité**

Réseau national regroupant des associations et organismes engagés dans la lutte contre l'exclusion, la pauvreté et les inégalités, intervenant notamment dans les champs de l'hébergement, du logement, de l'insertion et de l'accès aux droits.

##### **FNSS - Fédération nationale des Samu sociaux**

Réseau national fédérant les Samu sociaux et acteurs de la veille sociale, œuvrant pour l'accès aux droits et la lutte contre l'exclusion.



## I

**IDE - Infirmier·ère diplômé·e d'État**

Professionnel·le de santé titulaire du diplôme d'État infirmier, exerçant des soins préventifs, curatifs et relationnels.

**INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques**

Organisme public produisant et diffusant des données statistiques sur l'économie et la société françaises.

**ISN - Inter secours Nice**

Réseau inter associatif niçois.

## L

**LHSS - Lits haltes soins santé**

Dispositif médico-social permettant l'accueil temporaire de personnes sans domicile dont l'état de santé nécessite des soins et un suivi, sans relever d'une hospitalisation.

## M

**MIS - Maraudes d'intervention sociale**

Maraude professionnelle, avec des travailleurs sociaux, allant à la rencontre des personnes sans abri ou isolées, principalement dans l'espace public, afin de proposer un accompagnement global.

## P

**PASS - Permanences d'accès aux soins de santé**

Dispositif hospitalier facilitant l'accès aux soins et aux droits pour les personnes en situation de précarité.

**PAPSP - Programme d'accompagnement des personnes en situation de prostitution**

Dispositif visant l'accompagnement global (social, sanitaire, juridique) des personnes concernées par la prostitution à Caen.

## R

**RDR - Réduction des risques**

Ensemble de stratégies visant à limiter les dommages sanitaires et sociaux liés à des pratiques à risque, notamment en matière d'addictions.

**RSA - Revenu de solidarité active**

Prestation sociale garantissant un revenu minimum aux personnes sans ressources ou disposant de faibles revenus, sous conditions.

## S

**SIAO - Service intégré d'accueil et d'orientation**

Dispositif départemental chargé de centraliser les demandes d'hébergement et d'orienter les personnes vers les solutions adaptées.

**SPADA - Structure de premier accueil des demandeurs d'asile**

Dispositif assurant l'accueil, l'information et l'accompagnement administratif des personnes demandant l'asile.

**SRU - Solidarité et renouvellement urbains**

Loi visant à favoriser la mixité sociale et le développement du logement social sur les territoires. Le dispositif des 20 % de logements sociaux, issu de la Loi SRU, impose à certaines communes de disposer d'un minimum de logements locatifs sociaux (souvent porté à 25 %), sous peine de pénalités financières et d'obligations de rattrapage.

## U

**UASA - Unité d'assistance aux sans-abris**

Dispositif municipal (Ville de Paris) intervenant auprès des personnes sans abri, notamment en situation de vulnérabilité.



## → REMERCIEMENTS

Les équipes des Samu sociaux ayant accueilli les temps de maraude sont chaleureusement remerciées : La Mut - Mutualité Française PACA (06), l'unité locale de Mâcon (71) de la Croix-Rouge française, Adaléa (22), la maraude Emmaüs Bois de Vincennes (75), ainsi que le Samu Social du Calvados (14) d'Acscéa.

L'ensemble des professionnel-le-s et bénévoles des Samu sociaux rencontrés au fil de ce travail sont également remerciés : les unités locales de la Croix-Rouge française des Côtes-d'Armor (22) et du Finistère (29), les équipes des SIAO des départements concernés, et tout particulièrement Charlotte Carnario (71) ainsi que Laetitia Borges (FAS BFC).

Les partenaires travaillant en réseau avec les maraudes sont également vivement remerciés pour le temps consacré aux échanges et au partage de leurs pratiques, notamment l'accueil de jour La Boussole à Caen, l'association Le Pont à Mâcon, les équipes des CAARUD Addiction France (22), Lou Passagin (06), ainsi que la Fondation de Nice, en particulier la Halte de nuit et l'accueil de jour Le Phare à Nice.

La Fédération nationale des Samu sociaux, ses adhérents et partenaires ayant participé à la réflexion collective sont également remerciés, et tout particulièrement Maud Bigot, Aude Tchekhoff, Marie Hildwein et Bénédicte Souben pour leurs relectures attentives.

Les chef-fe-s de service, responsables et directeur-ric-e-s ayant accepté d'accueillir ce travail autour des portraits, avec réactivité et engagement constant, sont également remerciés.

Un remerciement particulier est adressé aux bénévoles et professionnel-le-s, engagé-e-s et investi-e-s, porteur-se-s d'une énergie communicative.

Enfin, l'ensemble des personnes rencontrées en maraude sont chaleureusement remerciées.

Les situations de détresse existent sur l'ensemble du territoire, dans les grandes métropoles comme dans des contextes semi-ruraux ou ruraux. **Cette étude met en lumière la force du travail en réseau mené au quotidien pour faire face aux manques de moyens, ainsi que l'énergie déployée par les acteurs et les personnes concernées afin que ces situations ne deviennent pas une fatalité.**



## PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SAMU SOCIAUX

La FNSS représente les Samu Sociaux et équipes de maraudes de France, les professionnel-le-s et les bénévoles qui vont à la rencontre des personnes qui vivent à la rue. Elle fédère 250 équipes sur tout le territoire national. Elle compte aussi bien de grandes associations nationales, telles que la Croix Rouge ou l'ordre de Malte, que de petites associations locales.

La FNSS a pour objet de :

- 1) **Représenter** : assurer la représentation des structures adhérentes, par la participation à des instances de pilotage / réflexion / coordination / comité de suivi, etc. sur le champ de la veille sociale et de la prise en charge des personnes sans-abri.
- 2) **Prendre part à la construction des politiques publiques/participer à la production de connaissance** en matière de veille sociale/hébergement-logement. Les Samu Sociaux assurent une mission d'observation sociale permettant porter à connaissance des pouvoirs publics des données relatives au profil des personnes rencontrées dans la rue. Elle produit en ce sens une étude annuelle.
- 3) **Assister les Samu Sociaux et Maraudes de France** via les outils d'information et de communication de la Fédération (site internet, groupes de travail etc.) sur des problématiques communes (publics rencontrés, partenariats, financements, observation sociale, etc.). La FNSS assure une fonction de professionnalisation des maraudes à travers :
  - **Des Groupes de Travail Nationaux**
  - **La diffusion du référentiel des Samu Sociaux<sup>63</sup> avec notamment des journées dédiées**

---

63. Référentiel de missions et d'évaluation Maraudes et Samu Sociaux - Fédération Nationale des Samu Sociaux